

Guide international à l'intention des chefs de groupe



À PROPOS DU PRIX INTERNATIONAL DU DUC D'ÉDIMBOURG


Le Prix international du Duc d'Édimbourg est un cadre mondial d'éducation extrascolaire qui met les jeunes de 14 à 24 ans au défi de rêver en grand, de célébrer leurs réalisations et d'agir pour leur prochain.

Depuis son lancement en 1956, le Prix inspire des millions de jeunes et transforme leur vie. Les participants conçoivent leur propre programme, se fixent des objectifs et consignent eux-mêmes leurs progrès. En leur donnant la possibilité de développer des compétences essentielles, de faire de l'activité physique, de rendre service et de vivre des aventures, le Prix joue un rôle majeur dans le développement du participant hors de la salle de classe. D'envergure mondiale, le Prix offre aux jeunes une attestation unique reconnue à l'échelle internationale.

Le Prix inspire, transforme et améliore les individus, les collectivités et les sociétés à l'échelle planétaire. Les jeunes qui y participent gagnent en confiance et en résilience et développent des habiletés telles que la communication, la résolution de problèmes et le leadership. Ils améliorent du même coup leur employabilité, complètent leur éducation et soignent leur santé physique et mentale, ce qui profite également à leurs collectivités.

Grâce au Prix, non seulement les jeunes gagnent confiance en leurs capacités, mais ils cultivent aussi le désir d'améliorer les choses, de donner un sens à leur vie, de se découvrir des passions et de trouver leur place dans la société.





Les jeunes d'aujourd'hui doivent faire face à de nombreuses difficultés et n'ont pas toujours l'occasion de se réaliser sur le plan personnel. Il en va de même pour les parents, les enseignants, les responsables d'organisations bénévoles et les employeurs, qui prennent leurs responsabilités envers les jeunes.

Le Prix vise à aider les jeunes et ceux qui ont à cœur leur bien-être. Son but est d'initier les jeunes à adopter des activités de loisirs et de bénévolat qui leurs permettront de découvrir la satisfaction du dépassement de soi. Il est aussi un guide pour les personnes et organisations qui souhaitent accompagner les jeunes à devenir de meilleurs citoyens.

J'espère que le Prix insufflera motivation et plaisir dans la vie de tous les participants. Je ne doute pas que les gestionnaires ressentiront la satisfaction d'aider les jeunes à découvrir leurs talents cachés et à relever les défis.



Son Altesse Royale le Duc d'Édimbourg KG KT

Table des matières

Chapitre 1

Introduction, philosophie et principes	6
1.1 À propos de ce guide	8
1.2 Histoire, philosophie et principes	9
1.3 Codes pour les exploitants du Prix ...	14

Chapitre 2

Structure du Prix et ses exigences	16
2.1 Introduction	16
2.2 Cadre du Prix.....	18
2.3 Se fixer des objectifs SMART	20
2.4 Adhésion des participants.....	22
2.5 Exigences par rapport à l'âge de participation	22
2.6 Commencer un autre niveau	24
2.7 Exigences temporelles de participation	24
2.8 Définitions	26

Chapitre 3

Protection des parties prenantes et code de conduite	28
3.1 Introduction	28
3.2 Protection des parties prenantes	30
3.3 Code de conduite	32

Chapitre 4

Se lancer	34
4.1 Introduction	34
4.2 Préparation	36

4.3 Planification et préparation des activités.....	37
4.4 Réalisation d'une activité de volet....	39
4.5 Consignation des activités.....	39
4.6 Changement d'activités	40
4.7 Activités au sein d'un groupe.....	40
4.8 Évaluation des activités.....	40
4.9 Approbation d'une activité	41
4.10 Approbation d'un Prix.....	42
4.11 Les résultats du Prix	42
4.12 Les impacts du Prix.....	45

Chapitre 5

Volet service	46
5.1 Introduction	46
5.2 Objectif.....	48
5.3 Éthos	48
5.4 Résultats et avantages	49
5.5 Exigences.....	50
5.6 Le processus	50
5.7 Exemples d'activités.....	51

Chapitre 6

Volet habiletés.....	52
6.1 Introduction	52
6.2 Objectif.....	54
6.3 Éthos	54
6.4 Résultats et avantages.....	54
6.5 Le processus	55
6.6 Exemples d'activités.....	56

Chapitre 7

Volet de la condition physique 58

7.1	Introduction	58
7.2	Objectif.....	60
7.3	Éthos	60
7.4	Résultats et avantages.....	60
7.5	Exigences.....	61
7.6	Le processus	61
7.7	Exemples d'activités.....	62

Chapitre 8

Volet du voyage d'aventure 64

8.1	Introduction	65
8.2	But du voyage d'aventure.....	65
8.3	Éthos	65
8.4	Résultats et avantages.....	66
8.5	Types de voyage d'aventure	67
8.6	Objectifs du voyage d'aventure	67
8.7	Les 13 exigences du voyage d'aventure	68
8.8	Supervision et évaluation	71
8.9	Évaluation du risque	74
8.10	Mesures d'urgence	74
8.11	Assurances	75
8.12	Voyages d'aventure internationaux ..	76

Chapitre 9

Projet Or 77

9.1	Introduction	77
9.2	Objectif	78
9.3	Éthos.....	78

9.4	Résultats et avantages	78
-----	------------------------------	----

9.5	Exigences	79
-----	-----------------	----

9.6	Le processus	80
-----	--------------------	----

9.7	Exemples d'activités.....	81
-----	---------------------------	----

Chapitre 10

Responsabilités du chef de groupe et ressources disponibles 84 |

10.1	Introduction	84
------	--------------------	----

10.2	Responsabilités du chef de groupe	86
------	--	----

10.3	Apprentissage et développement	87
------	--------------------------------------	----

10.4	Transfert d'un participant entre organisations, pays et centres du Prix.....	90
------	---	----

10.5	Travail avec des jeunes ayant un handicap ou des besoins particuliers.....	90
------	--	----

10.6	Procédure de plainte	90
------	----------------------------	----

10.7	Personnes-ressources	92
------	----------------------------	----

Veillez noter que ce document est une version projet et que le contenu du voyage d'aventure est en cours de révision pour être adapté aux réglementations du Canada.

Introduction, philosophie et principes

- 1.1 À propos de ce guide
- 1.2 Histoire, philosophie et principes
- 1.3 Codes pour les exploitants du Prix

1.1 À propos de ce guide

Ce chapitre présente le guide international à l'intention des chefs de groupe et un sommaire de l'historique, de la philosophie et des principes du Prix. Il présente également les codes des exploitants du Prix, d'exploitation et de réciprocité.





1.1 À propos de ce guide

Le guide fournit aux chefs de groupe et aux autres adultes responsables les informations de base pour l'administration du programme. Il contient des conseils pratiques et des directives sur une foule de sujets pour aider les jeunes à planifier, réaliser et réviser leurs objectifs afin d'obtenir le Prix qu'ils convoitent.

Le guide est conçu pour aider les chefs de groupe et les autres adultes responsables à encadrer et à conseiller le mieux possible les participants. Bien que le Prix impose des principes directeurs et des exigences minimales, détaillés plus loin, sa grande force est sa souplesse : le programme peut être adapté à tout groupe de jeunes, peu importe les besoins et le contexte socioéconomique de celui-ci.

Par la présentation des pratiques exemplaires, le guide cherche à aider les chefs de groupe et les autres adultes

responsables à offrir une souplesse aux jeunes, pour façonner le programme selon leurs besoins et leurs exigences uniques.

Rappelons que le Prix est offert par un réseau d'exploitants autorisés à l'échelle mondiale. Ceux-ci sont autant des exploitants nationaux du Prix, accueillant des centaines de milliers de participants, que des centres indépendants autorisés tels que des écoles internationales ou des clubs jeunesse, accompagnant une poignée de participants.

Le guide s'adresse principalement aux chefs de groupe, mais il peut servir à quiconque accompagne un jeune dans sa participation au programme.

Il existe également une multitude d'informations et de formations en ligne.

Pour plus de ressources et d'informations,



visitez notre site Web : www.lpde.org

Pour toute question sur l'administration du Prix à laquelle vous ne trouvez pas réponse dans le présent guide ou sur notre site Web, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau divisionnaire.

1.2 Histoire, philosophie et principes directeurs


Le programme a été inspiré par Kurt Hahn, également instigateur d'Outward Bound, de United World Colleges et de Round Square. Boursier de la fondation Rhodes et secrétaire privé du dernier chancelier impérial allemand avant de devenir maître d'école, M. Hahn a fondé un internat à Salem en Allemagne puis, après avoir fui le pays au début des années 1930, l'école Gordonstoun en Écosse, dont le duc d'Édimbourg a été l'un des premiers élèves.

C'est à Gordonstoun que le duc d'Édimbourg a obtenu l'insigne Moray, du programme

du même nom, précurseur du Prix et que M. Hahn estimait pouvoir exporter dans d'autres contextes.

Cependant, la Seconde Guerre mondiale a mis un frein à tout projet d'expansion, et ce n'est qu'au début des années 1950 que M. Hahn a approché le duc d'Édimbourg pour créer un système d'insignes national d'après le principe de l'insigne Moray. En 1954, le duc d'Édimbourg a accepté d'assumer la présidence dudit système à condition que Kurt Hahn forme un comité représentatif qui approuverait l'idée générale.

Le duc est rejoint par le brigadier sir John (plus tard lord) Hunt, chef de la première expédition à atteindre le sommet de l'Everest. Une première ébauche de ce qui allait devenir le Prix a été préparée en 1955 et envoyée à des organisations bénévoles et à des organisations jeunesse. Le programme a finalement été lancé en 1956, au départ pour une «période» d'essai de trois ans.



Kurt Hahn, entre autres pédagogues, a contribué à développer la philosophie de l'« expérientiel », c'est-à-dire l'apprentissage par l'expérience pratique.

L'objectif initial du système était de motiver les garçons de 15 à 18 ans à prendre part à un programme équilibré d'activités volontaires de développement personnel pour les aider dans la transition de l'adolescence à l'âge adulte.

Au cours de sa première année, le programme a abaissé la limite d'âge minimale à 14 ans. Un programme pour filles a ensuite été lancé en 1958, et les deux programmes distincts ont été fusionnés en 1969. En 1957, la limite d'âge maximale a été portée à 19 ans, en 1965 à 20 ans, en 1969 à 21 ans puis en 1980 à 24 ans.

Depuis ses débuts au Royaume-Uni en 1956, gagnant rapidement l'intérêt à l'échelle mondiale, le Prix s'est développé pour atteindre son ampleur actuelle. Cette expansion a d'ailleurs conduit à la création de l'Association internationale du Prix du Duc d'Édimbourg en 1988. Aujourd'hui, plus de 1,3 million de jeunes prennent part au Prix chaque année dans quelque 130 pays

et territoires. Pour plus d'informations sur la présence du programme dans un pays donné, consultez le www.intaward.org (en anglais seulement).

Le Prix est centré sur le défi individuel et l'engagement. Comme chaque jeune est différent, les défis qu'il doit relever pour obtenir son Prix le sont également.

Avec les conseils de son chef de groupe, de ses évaluateurs ou d'autres bénévoles, le jeune est invité à faire une introspection, à se questionner sur ses intérêts, ses habiletés et ses ambitions pour ensuite se fixer des objectifs dans quatre volets. Pour atteindre ses objectifs, il doit faire preuve de persévérance et de détermination.

Il se peut que le participant se décourage ou veuille abandonner en cours de route, mais quand il aura réussi son Prix, sa satisfaction d'avoir surmonté les défis sera d'autant plus grande. Chaque volet l'amènera à en apprendre plus sur lui-même et l'aider à forger son caractère.

« Le but de l'éducation est de pousser les jeunes à faire des expériences formatrices qui développeront chez eux des qualités essentielles comme une curiosité insatiable, la combativité, la ténacité et, surtout, la compassion. Ne pas pousser les jeunes à faire des expériences, c'est inadmissible. »

KURT HAHN

Il est important que les défis soient proposés au bon niveau pour chaque participant; trop faciles, ils laisseront le jeune sur sa faim, mais trop difficiles, ils le décourageront.

Les jeunes n'ont pas besoin d'exceller pour obtenir leur Prix. Il leur suffit de se fixer des objectifs ambitieux pour s'améliorer et de s'efforcer de les atteindre. L'important, c'est qu'ils s'engagent pleinement dans le programme. Il n'y a pas de raccourci vers une réussite vraiment gratifiante.

Dans le cadre du programme, les jeunes ont l'occasion de vivre des expériences enrichissantes et de relever des défis. Il ne leur suffit donc pas d'entreprendre des activités; il leur faut réfléchir sur les apprentissages que chacune leur procure.

Principes directeurs

Il existe dix principes directeurs qui assurent le respect de la philosophie du Prix.

Ils ont été conçus pour assurer que chaque jeune ait un parcours significatif et qui permettront un impact à long terme dans la vie du participant. Ces principes directeurs sont les suivants :



1. Participation individuelle

Les participants conçoivent leur propre programme selon leur réalité, leurs choix personnels et les ressources de leur localité.



2. Non-compétitivité

Le Prix est une aventure personnelle et non une compétition. Chaque programme reflète la réalité, les capacités et les intérêts du participant.



3. Réussite accessible

N'importe qui peut réussir, peu importe ses capacités, son sexe, ses origines ou son emplacement géographique. Participer au programme améliore l'estime de soi grâce à la reconnaissance des progrès et des réalisations.



4. Engagement volontaire

Bien que le Prix soit offert dans une variété de cadres (écoles, collèges, universités, organismes jeunesse, etc.), les jeunes choisissent librement d'y participer et d'y consacrer du temps.



5. Développement

Participer au programme contribue au développement personnel et social des jeunes. Les participants acquièrent une expérience précieuse et des habiletés indispensables, gagnent en confiance et deviennent plus conscients du monde qui les entoure, se transformant tout doucement en jeunes adultes.



6. Équilibre

Le Prix propose un cadre de travail équilibré qui contribue au développement de l'esprit, du corps et du sens de la communauté des jeunes en les invitant à relever jusqu'à cinq défis.



7. Progression

Le programme encourage les jeunes à se fixer des objectifs et à les atteindre. D'un Prix à l'autre, les exigences en temps, en engagement et en responsabilité augmentent progressivement.



8. Inspiration

Le Prix inspire les jeunes à se surpasser. Il leur demande de se fixer des objectifs et des défis, de travailler à leur réalisation et de s'améliorer en vue d'obtenir leur Prix.



9. Persévérance

Le Prix exige de la persévérance : impossible de l'obtenir dans un élan d'enthousiasme. Il encourage les participants à poursuivre les activités entreprises et à s'investir au-delà des exigences du programme.



10. Plaisir

Le programme se veut une source de plaisir, d'enrichissement et de gratification pour les participants.



1.3 Codes pour les exploitants du Prix

Outre les dix principes directeurs, il y a trois critères que tous les titulaires de licence doivent respecter : les principes de fonctionnement, le code de bonne pratique et la participation réciproque.

1.3.1 Les principes de fonctionnement

- Le participant doit avoir entre 14 et 24 ans.
- La structure de base du programme compte quatre volets obligatoires : **Service**, **Habilités**, **Condition physique** et **Voyage d'aventure**.
- Le Prix comprend trois niveaux : **Bronze** (14 ans et plus), **Argent** (15 ans et plus) et **Or** (16 ans et plus)*.
- Pour le participant admis directement à un niveau, la période de participation minimale de qualification est de 26 semaines pour le niveau **Bronze**, de 52 semaines pour le niveau **Argent**, et de 78 semaines pour le niveau **Or**.
- Au prix **Or**, le participant doit aussi réaliser un **projet Or** loin de chez lui.

*Selon les exigences pour les participants admis directement. Certains exploitants du Prix nationaux permettent aux jeunes qui participent au programme à l'école de le commencer avant leur 14e anniversaire, pour le faire avec leurs amis. Dans ces circonstances, les jeunes doivent avoir au moins 13 ans. Veuillez communiquer avec votre exploitant du Prix national pour plus de précisions.



1.3.2 Le code de bonne pratique

Tous les exploitants du Prix doivent :

- Respecter des normes de fonctionnement comparables à celles préconisées par le Prix international du Duc d'Édimbourg.
- Gérer le programme de manière équitable et impartiale à tous égards.
- Veiller à ce que le programme soit ouvert à tous, sous réserve des exigences d'âge minimal.

1.3.3 La participation réciproque

- Tous les exploitants du Prix acceptent, si la loi le permet, les transferts de participants et reconnaissent la validité des réalisations consignées par d'autres exploitants ou partenaires.

Structure du Prix et ses exigences

- 2.1 Introduction
- 2.2 Cadre du Prix
- 2.3 Se fixer des objectifs SMART
- 2.4 Adhésion des participants
- 2.5 Exigences par rapport à l'âge de participation
- 2.6 Commencer un autre niveau
- 2.7 Exigences temporelles de participation
- 2.8 Définitions

2.1 Introduction

Ce chapitre présente le cadre du Prix tel que les volets, les objectifs, les exigences de chacun des niveaux et les exigences par rapport à la participation au Prix.







2.2 Cadre du Prix

Le Prix se compose de quatre volets obligatoires qui assurent un programme équilibré et stimulant. Ces volets sont:

SERVICE – Inciter les jeunes à faire du bénévolat pour bien comprendre comment leur collectivité en bénéficie.

HABILETÉS - Favoriser le développement des intérêts personnels et des habiletés pratiques et sociales. Il s'agit d'activités passives et non de nature athlétique.

CONDITION PHYSIQUE - Inciter les jeunes à prendre part à des sports et à d'autres activités physiques pour améliorer leur forme physique et leur santé.

VOYAGE D'AVENTURE - Insuffler le sens de l'aventure lors d'une expédition ou d'un voyage en équipe.

Le prix **Or** comprend un volet supplémentaire : le **projet Or** qui a pour but d'élargir les horizons du participant en travaillant et en résidant avec des pairs.



Cadre du Prix

Le cadre du Prix est en place depuis 1956 et a très peu changé depuis. Voici un sommaire des niveaux du Prix ainsi que chacun des volets.



Bronze

Pour ceux âgés de 14 ans et plus. Une période minimale de participation de 26 semaines.



Argent

Pour ceux âgés de 15 ans et plus. Une période minimale de participation de 52 semaines.



Or

Pour ceux âgés de 16 ans et plus. Une période minimale de participation de 78 semaines.

Service	Condition physique	Habilités	Voyage d'aventure	Projet Or
Les participants font du bénévolat dans leur collectivité, apportant ainsi des contributions positives à la société tout en faisant preuve de responsabilité sociale.	On encourage les jeunes à améliorer leur condition physique et à adopter un mode de vie sain, pour favoriser la santé du corps et de l'esprit.	Les participants développent leurs talents, leurs aptitudes et leur confiance, améliorant du coup leur employabilité.	Les jeunes découvrent l'esprit d'aventure et acquièrent une meilleure compréhension de l'environnement et du plein air.	Les participants élargissent leur horizon tout en résidant dans un environnement non familier avec d'autres jeunes dans le but de réaliser un projet commun et de créer de nouvelles relations.

Au prix Or seulement



2.3 Se fixer des objectifs SMART

Les objectifs SMART aident les participants à choisir des activités utiles et stimulantes. Fixer des objectifs réalistes est essentiel pour encourager les participants à s'investir dans l'atteinte de leur niveau du Prix. Le rôle du chef de groupe est d'aider les participants à se fixer des objectifs SMART. Vous devez le faire en consultation avec un expert en la matière; généralement, un entraîneur ou un évaluateur dans l'activité choisie.

Un bon objectif SMART doit comprendre des détails sur l'activité, les attentes, la période de temps nécessaire et les mesures de succès. Par exemple, « jouer du piano » est un objectif qui ne fait que nommer l'activité. Un objectif SMART ressemblerait davantage à « jouer du piano [pour atteindre un niveau x] et participer à un concert à l'école ».



Est-ce vos objectifs sont SMART?

S

Est-ce que
l'objectif est
spécifique?

M

Est-il est
mesurable?

A

Est-il **atteignable?**

R

Est-il **réaliste?**

T

Est-il **temporel?**

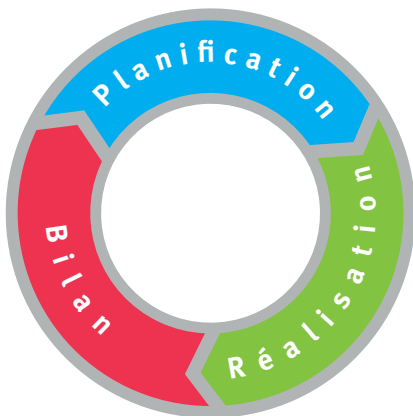
Est-ce que vos enregistrements d'activités sont personnels et démontrent les progrès vers l'atteinte de l'objectif?

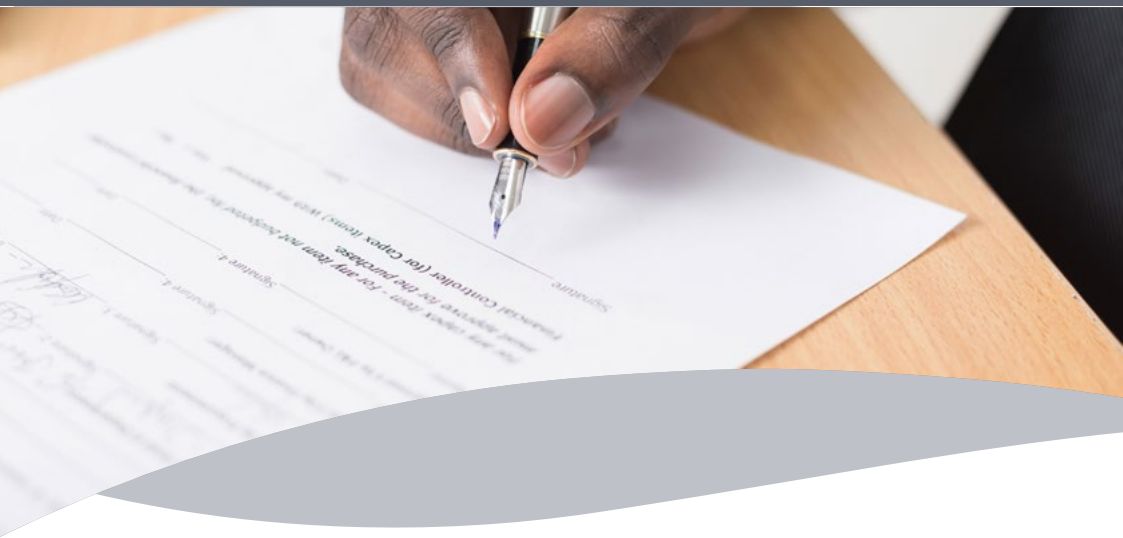
Qu'avez-vous planifié **de faire?**

Qu'avez-vous **réalisé?**

Qu'est-ce qui s'est **bien déroulé?** Comment pouvez-vous vous améliorer la **semaine suivante?**

Les objectifs devraient être révisés fréquemment par le participant, son chef de groupe et son entraîneur ou son évaluateur. Il est important de se fixer un objectif réaliste et qu'il le demeure tout au long des activités. Si il est nécessaire, le participant devrait le réviser. L'objectif doit être stimulant afin d'encourager le participant à l'atteindre. Si l'objectif est trop difficile, le participant pourrait vouloir abandonner plutôt que de persévérer.





2.4 Adhésion des participants

L'adhésion du participant au Prix commence lorsqu'il y a une entente de participation entre le participant et le chef de groupe ou tout autre adulte qui en a l'autorité tel que le coordonnateur du Prix.

Seules les activités effectuées après l'adhésion peuvent être prises en compte pour le Prix. Le chef de groupe et le participant doivent s'entendre sur une date de début afin de s'assurer que toutes activités effectuées puissent être reconnues.

2.5 Exigences par rapport à l'âge de participation

Le Prix est offert à tous les jeunes âgés de 14 à 24 ans. Si un participant est incapable de terminer son Prix avant son 25e anniversaire en raison d'une maladie, d'un accident ou autre circonstance en dehors de son contrôle, il est possible de demander un délai supplémentaire à l'entité nationale responsable du Prix.



L'âge minimal de participation pour chacun des niveaux et selon le type d'adhésion sont les suivantes:

Niveau	Âge minimal	
	Entrée directe	Médaillé du Prix/ continuation de participation
Bronze	14	S/O
Argent	15	*
Or	16	16

Au prix Bronze – Il est possible pour un jeune âgé de moins de 14 ans de s'inscrire au **prix Bronze** s'il fait partie d'un groupe où la majorité de ses pairs sont âgés de 14 ans et plus. Au Canada, le carnet virtuel du participant permet à un jeune âgé de 13 ans et 6 mois et plus de s'inscrire.

* **Au prix Argent** – Un jeune qui a complété le **prix Bronze** peut commencer son **prix Argent** sans attendre, même s'il est âgé de moins de 15 ans. Il est possible pour un jeune âgé de moins de 15 ans de s'inscrire au **prix Argent** s'il fait partie d'un groupe où la majorité de ses pairs sont inscrits au **prix Argent**. Au Canada, le carnet virtuel du participant permet à un jeune âgé de 14 ans et 6 mois et plus de s'inscrire.

Au prix Or – Aucune activité effectuée avant le 16e anniversaire du participant ne peut être prise en considération puisque ce niveau est un défi orienté vers l'âge adulte.



2.6 Commencer un autre niveau

Les participants devraient compléter chacun des volets du niveau en cours avant de commencer le suivant.

Le but du Prix est d'atteindre les objectifs personnels que chaque participant s'est fixé pour chacun des volets plutôt que de compléter un certain nombre d'heures pour une activité donnée.

S'il devient difficile de compléter un niveau dans un délai raisonnable, le participant peut débiter un volet du prochain niveau pourvu qu'il rencontre les exigences suivantes :

- il a complété ce volet au niveau actuel
- il rencontre l'âge minimal pour le nouveau niveau, et
- il ne travaille pas sur les trois niveaux «en» même temps.

2.7 Exigences temporelles de participation

Le Prix est avant tout un programme individuel. Il encourage le participant à y participer à leur propre rythme et démontrer un engagement régulier sur une période de temps prédéterminée. Le Prix est un marathon et non un sprint. Assujéti à l'âge maximal de participation, le participant peut prendre le temps qu'il désire pour compléter son Prix. Nous les encourageons à continuer leur engagement plutôt que d'arrêter pendant une certaine période de temps.

Dans les volets du **service**, **habiletés** et **condition physique**, les participants doivent s'engager dans leur activité choisie régulièrement. Le Prix ne peut être complété plus rapidement en intensifiant les activités. Un des buts du Prix est de démonter aux participants que par leur engagement et leur persévérance, ils peuvent atteindre ce qu'ils veulent. Il n'y a aucune règle absolue par rapport à une participation régulière puisque



cela dépendra de plusieurs facteurs tels que l'activité choisie et les particularités du participant.

En moyenne, les participants doivent effectuer une heure d'activité par semaine dans l'activité choisie. Une heure par semaine est également l'exigence requise dans le carnet virtuel du participant ou son équivalent. En générale, les participants effectuent une heure par semaine ou 2 heures par 2 semaines. Une participation moindre devrait être discutée avec le chef de groupe. Si un participant prend une pause prolongée en raison d'une maladie, des études ou toute autre circonstance hors de son contrôle, il devra prolonger la période minimale de participation. Le carnet virtuel du participant déterminera la prolongation nécessaire. Par exemple, si une pause dure plus de 4 semaines, la prolongation de la participation sera égale ou supérieure à la durée de la pause.

Les participants doivent s'engager pour la durée minimale suivante:

Niveau	Période minimale de participation	
	Entrée directe	Médaillé du Prix
Bronze	6 mois/26 semaines	Sans objet
Argent	12 mois/52 semaines	6 mois/26 semaines si médaillé de Bronze
Or	18 mois/78 semaines	12 mois/52 semaines si médaillé d' Argent

Les participants doivent s'engager pour les périodes suivantes:

	Condition physique	Habilités	Service	Entrées directes	Voyage d'aventure
Bronze	3 mois/13 semaines	3 mois/13 semaines	3 mois/13 semaines	Tous les participants doivent effectuer une période supplémentaire de 13 semaines dans l'un des volets suivants: condition physique, habiletés ou service.	2 jours et 1 nuit
Argent	6 mois/26 semaines	6 mois/26 semaines	6 mois/26 semaines	Tous les participants qui n'ont pas complété le prix Bronze doivent effectuer une période supplémentaire de 26 semaines dans l'un des volets suivants: condition physique, habiletés ou service.	3 jours et 2 nuits
Or*	12 mois/52 semaines	12 mois/52 semaines	12 mois/52 semaines	Tous les participants qui n'ont pas complété le prix Argent doivent effectuer une période supplémentaire de 26 semaines dans l'un des volets suivants: condition physique, habiletés ou service.	4 jours et 3 nuits

Au prix Or s'ajoute le projet Or d'une durée de 5 jours et 4 nuits.

2.8 Définitions

Centre du Prix ou Centre public du Prix

Normalement, c'est une entité qui opère dans un lieu donné, sous licence par l'entité nationale ou régionale pour opérer le Prix sous la direction d'un coordonnateur. Un centre du Prix a un accès exclusif alors qu'un centre public n'est pas restreint. Les deux peuvent opérer plusieurs groupes.

Groupe du Prix

Un groupe de participants au Prix dans un centre indépendant ou un centre du Prix. Le point de contact est le chef de groupe.

Chef de groupe

Un adulte nommé par un centre du Prix. Il est un contact et un mentor pour le groupe. Le chef de groupe a pour responsabilités d'engager les jeunes dans le Prix, les inspirer, les guider et les aider dans leur parcours. Le chef de groupe peut également superviser d'autres chefs de groupe ou bénévoles. Le chef de groupe peut être un entraîneur, un superviseur ou évaluateur du **voyage d'aventure** s'il est qualifié pour ces rôles.

Coordonnateur du Prix

Un adulte bénévole ou un membre du personnel rémunéré qui est le point de contact pour un centre public du Prix, un centre indépendant du Prix ou un centre du Prix. Le coordonnateur a la responsabilité d'établir et d'opérer le Prix ou retirer ce qui est surligné, de soutenir les chefs de groupe de leur centre, d'observer les groupes du Prix et de valider les Prix. Le coordonnateur est souvent un chef de groupe ou occupe le rôle d'un autre bénévole du Prix.

Évaluateur

Un adulte qui offre la formation pour un volet du Prix et qui valide son achèvement. L'évaluateur peut également avoir le rôle d'entraîneur.

Entraîneur ou instructeur

Un adulte qui offre la formation pour une activité spécifique aux participants du Prix. Le rôle d'un entraîneur ou instructeur peut être effectué par l'évaluateur ou le chef de groupe.

Protection des parties prenantes et code de conduite

- 3.1 Introduction
- 3.2 Protection des parties prenantes
- 3.3 Code de conduite

3.1 Introduction

Le Prix international du Duc d'Édimbourg ne tolère sous aucun prétexte le harcèlement ou l'exploitation, que ce soit des participants, de leurs collectivités, des exploitants du Prix, de ses organismes partenaires, de son personnel ou des bénévoles. On s'attend à ce qu'une organisation comme la nôtre respecte les plus hautes normes de protection des personnes.





3.2 Protection des parties prenantes

Le Prix s'engage à :

- Veiller à ce que les intérêts et le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables, où qu'ils se trouvent dans le monde, soient pris en compte dans toutes nos décisions et activités.
- Respecter les droits, les souhaits et les sentiments des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables avec lesquels nous, nos licenciés et nos organismes associés travaillons.
- Prendre toutes les mesures raisonnables possibles pour protéger les enfants, les jeunes et les adultes vulnérables contre la négligence et les violences corporelles, sexuelles et émotionnelles, et pour promouvoir leur santé, leur bien-être et leurs droits fondamentaux.
- Promouvoir le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables et leur protection dans une position de confiance.

Tous les adultes du Prix, quel que soit leur rôle, doivent respecter les normes de leur pays, de leur exploitant du Prix national et de leur organisme. C'est le cas également pour les centres autorisés du Prix qui doivent établir leur politique de protection tout en incluant une vérification de tout le personnel et des bénévoles qui œuvrent auprès des jeunes selon les normes locales et de s'assurer que chaque personne s'engage à suivre un code de conduite qui explique leurs obligations dans ce sens.



Tous les adultes du Prix ont les responsabilités suivantes :

- Avoir un comportement irréprochable en tout temps.
- Respecter les règles fixées par le Prix et leur propre organisme pour la sécurité des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables.
- Suivre les procédures de leur organisme à la suite d'un soupçon, d'une divulgation ou d'une allégation de mauvais comportement, dont celles relatives au signalement.
- Reconnaître la position de confiance qu'ils occupent.
- Veiller à ce que, à tous égards, les rapports qu'ils entretiennent avec les enfants, les jeunes et les adultes vulnérables soient appropriés.

Les organismes qui oeuvrent auprès des jeunes doivent mettre en place des politiques et des procédures de protection qui répondent aux exigences minimales suivantes :

- Ne se fie pas seulement à leur bonne réputation comme protection.
- S'assure qu'au moins une autre personne est présente lorsqu'une personne travaille avec les jeunes ou à tout le moins à proximité pour voir ou entendre.
- Fournit l'hébergement séparé pour les chefs de groupe et les participants lorsque possible.
- Fournit un accès pour permettre aux jeunes de parler de leurs préoccupations.
- Encourage le signalement des attitudes et comportements inappropriés.

3.3 Code de conduite

Pour donner une orientation positive, en plus d'insister sur le contrôle approprié des normes nationales et le respect de la réglementation nationale pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables, la Fondation a publié un code de conduite à l'intention de ses parties prenantes.

Tous les adultes du Prix, quel que soit leur rôle, doivent respecter le présent code de conduite et le considérer comme la norme minimale; il va de soi qu'ils doivent également respecter les normes de leur pays, de leur exploitant du Prix national et de leur organisme.

Tous les adultes du Prix doivent au minimum respecter les consignes suivantes :

1. Adhérer au code de conduite en tout temps.
2. Traiter toute personne avec dignité et respect.
3. Donner l'exemple.
4. Éviter le favoritisme.
5. Planifier les activités du Prix de manière à ce que plus d'une personne soit présente ou, à tout le moins, à ce qu'une autre personne se trouve à proximité (pour voir ou entendre le déroulement de l'activité), quel que soit le niveau ou le volet.
6. Respecter les ratios de supervision de son organisme (et de celui responsable de l'activité).
7. Respecter le droit à la vie privée d'autrui.
8. Éviter toute situation inacceptable dans une relation de confiance, par exemple, une relation intime entre un chef de groupe ou un évaluateur et un participant au Prix, même si ce dernier a l'âge légal de consentement.
9. Faire dormir les enfants et les jeunes séparément des adultes et respecter toute autre règle à ce sujet de son organisme ou de celui responsable de l'activité.
10. Inviter les jeunes à se confier.
11. Encourager le signalement des attitudes et comportements inappropriés.
12. Éviter les comportements perturbateurs, comme les excès de colère et les cohues.

13. Informer tout le monde (enfants, jeunes, parents et tuteurs, chefs de groupe, superviseurs de voyages d'aventure et évaluateur) des mécanismes de protection de son organisme.
 14. Toujours se rappeler le code à des moments critiques, comme lorsqu'on aide quelqu'un qui a été intimidé ou agressé ou est endeuillé.
 15. Informer les autres adultes d'où l'on se trouve et de ce que l'on fait.
 16. Avoir conscience que toute action, même prise avec les meilleures intentions, peut être mal interprétée.
 17. Prendre au sérieux toute allégation ou préoccupation d'agression et suivre immédiatement les procédures de signalement de son organisme et, le cas échéant, de celui responsable de l'activité.
 18. Ne jamais banaliser les agressions.
 19. Ne jamais entretenir de relation intime avec un enfant, un jeune ou un adulte vulnérable, c'est-à-dire ne jamais abuser de son pouvoir ou de son influence sur autrui.
 20. Ne jamais tolérer les comportements déplacés, comme des bizutages ou de l'intimidation.
 21. Ne jamais adopter de comportement physique, verbal ou sexuel inadéquat.
 22. Ne jamais participer à des jeux physiques avec des enfants, des jeunes et adultes vulnérables.
 23. Ne jamais faire de remarques suggestives ni de menaces à un enfant, à un jeune ou à un adulte vulnérable, même à la blague.
 24. Ne jamais employer un langage inapproprié à l'écrit, au téléphone, par courriel ou sur Internet.
 25. Ne jamais laisser les allégations ou soupçons d'agressions passer sous silence.
 26. Se rappeler de respecter le présent code dans toutes ses interactions et communications numériques.
 27. Ne jamais se fier à sa réputation, à celle de son organisme ou à celle du Prix pour assurer sa propre protection.
- Tous les organismes qui travaillent avec des participants du Prix doivent avoir des politiques et des procédures adéquates pour garantir au minimum qu'ils permettent aux adultes de respecter le présent code.**

Se lancer


- 4.1 Introduction
- 4.2 Préparation
- 4.3 Planification et préparation des activités
- 4.4 Réalisation d'une activité de volet
- 4.5 Consignation des activités
- 4.6 Changement d'activités
- 4.7 Activités au sein d'un groupe
- 4.8 Évaluation des activités
- 4.9 Entérinement d'une activité
- 4.10 Entérinement d'un Prix
- 4.11 Les résultats du Prix
- 4.12 Les impacts du Prix

4.1 Introduction

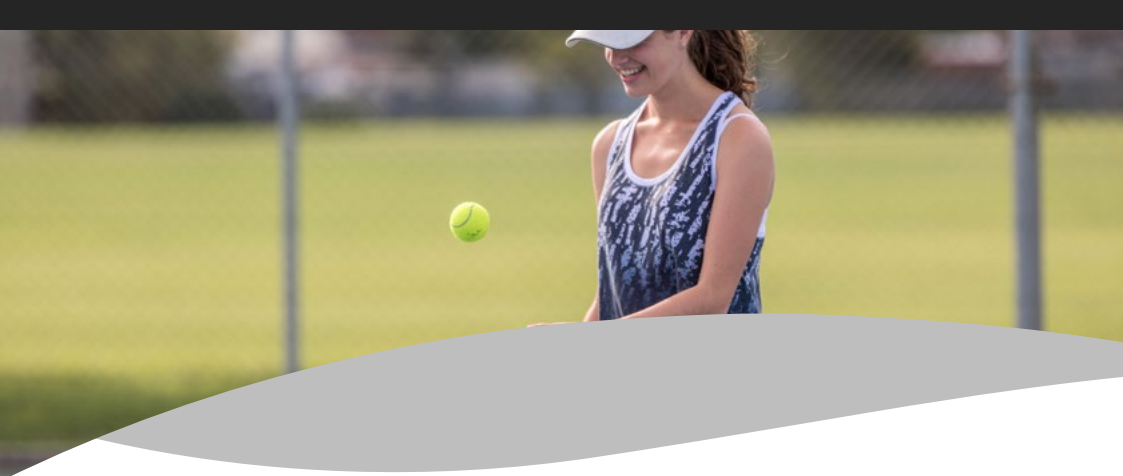
De nombreux jeunes affirment que c'est leur chef de groupe, plus que quiconque, qui les a inspirés à aller au bout de leur entreprise. Le rôle que joue celui-ci est donc crucial dans le parcours des participants.

Le présent chapitre porte sur le rôle que les adultes responsables, en particulier les chefs de groupe et les évaluateurs, jouent dans l'accompagnement des jeunes et sur l'importance de leur encadrement.





Comprendre le caractère unique et les avantages du Prix et son incidence dans la vie des jeunes nous aide à apprécier la valeur du mentorat et de l'accompagnement tout au long de leur aventure.



4.2 Préparation

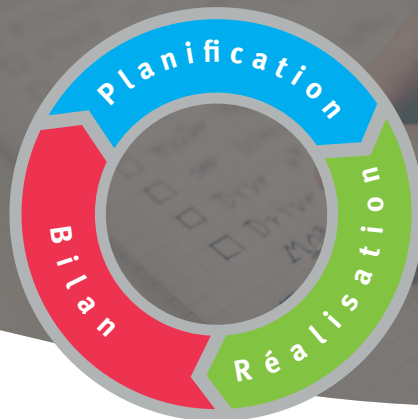
Une fois le participant inscrit au Prix, il est guidé par son chef de groupe, un adulte responsable qui peut le conseiller et l'encourager. Celui-ci comprend bien les volets et les niveaux du Prix et, surtout, aide directement ou indirectement le jeune à se fixer et à atteindre des objectifs ambitieux.

Être un chef de groupe, c'est être un mentor. De nombreux chefs de groupe sont également des enseignants, qui affirment utiliser un ensemble de compétences différentes dans le cadre du Prix qu'en classe. Plus particulièrement, ils auraient tendance à encadrer plutôt qu'à instruire, à guider les jeunes pour qu'ils prennent leurs propres décisions et à encourager une réflexion active sur l'apprentissage en cours.

Le chef de groupe garde contact avec ses participants pendant toute la durée de leur participation ou, si les participants passent à un autre niveau ou à un autre centre du

Prix, s'assure qu'ils sont encadrés par un autre chef de groupe. À titre de guides, de nombreux chefs de groupe rencontrent leurs participants une fois par semaine, généralement pendant une heure au maximum, rencontre qui peut être plus courte si elle se fait en ligne. En plus de guider et d'encadrer leurs participants, ils les aident à trouver des activités stimulantes et des évaluateurs appropriés (voir la section ci-dessous).

Chaque volet suit un cycle : planifier, réaliser, bilan. Le jeune participe à toutes les étapes, encadré du début à la fin par son chef de groupe et son évaluateur. Ces derniers l'aident à se fixer des objectifs réalisables dès le début et à réfléchir aux retombées de son activité à la fin. Les objectifs doivent être atteignables pendant la période que dure le Prix et tenir compte des aptitudes initiales du participant.



4.3 Planification et préparation d'une activité

Pour commencer, le participant se choisit des activités pour les quatre volets et le projet Or (au niveau Or) avec l'aide de son chef de groupe et établit un plan réalisable. Il n'y a pas de plan déjà établi ni de norme générale à respecter. Le participant doit plutôt se fixer un certain nombre d'objectifs personnels. Il choisit des activités qui l'intéressent et qu'il est capable de poursuivre sur une longue période.

Dans la mesure du possible, les idées doivent venir du participant; son chef de groupe ne doit que le guider. Certains centres du Prix peuvent favoriser certaines activités, comme du bénévolat pour des événements sportifs dans le cas d'un club sportif. Cependant, cette façon de procéder doit être approuvée par le bureau divisionnaire. Il faut savoir que c'est le centre du Prix qui donne l'approbation finale de toutes les activités et des évaluateurs.

Le participant peut avoir un plan d'action précis après la première rencontre ou devoir faire davantage de recherches. Le chef de groupe l'aidera au besoin, mais il ne doit pas finir par faire tout le travail à sa place. Le Prix est d'abord et avant tout le programme du participant!

Dans les volets **Habilités**, **Service** et **Condition physique**, le participant, avec l'aide de son chef de groupe, se trouve un évaluateur pour son activité, soit un adulte qui connaît bien l'activité choisie et peut l'aider à se fixer des objectifs stimulants et réalistes.

L'évaluateur est souvent connu du participant, mais il ne doit pas lui être apparenté. Sa compétence dans l'activité choisie doit être approuvée par le chef de groupe avant que le participant ne l'entreprenne. Si le participant est âgé de moins de 18 ans, son parent ou tuteur devra s'assurer que l'évaluateur satisfait aux exigences de protection de la jeunesse **(voir le chapitre 3, Protection des parties prenantes et code de conduite)** de son centre ou de son pays.

Selon l'activité choisie, les exigences légales du pays et les ressources disponibles, l'évaluateur pourrait être un enseignant ou un intervenant jeunesse, un instructeur ou un coach qualifié ou une personne d'expérience et compétente sans formation officielle. Le chef de groupe doit pouvoir confirmer la capacité de l'évaluateur à guider le participant dans le respect des exigences du Prix.

L'évaluateur n'a pas besoin de connaître à fond le programme, mais il doit en comprendre la philosophie de même que les exigences du volet qu'il évalue et être conscient qu'il entérinera la réussite de l'activité du participant. Le chef de groupe

s'assurera que l'évaluateur comprend que le jeune doit se fixer des objectifs ambitieux, participer régulièrement à l'activité choisie et faire des progrès. Le but n'est pas que le participant atteigne nécessairement l'excellence ou maîtrise parfaitement l'activité.

Le chef de groupe doit encourager le jeune à choisir, pour chaque volet, une activité nouvelle, stimulante et agréable pour lui. Relever un nouveau défi permettra au jeune d'acquérir de nouvelles compétences, ce qui pourrait d'ailleurs lui être utile dans sa future carrière.

Dans le volet **Voyage d'aventure**, le but et la nature du voyage doivent être convenus par le groupe de voyageurs et leur superviseur ainsi que l'évaluateur, qui vérifie également que le voyage de qualification a été réalisé avec succès.

Veuillez consulter le **chapitre 8** pour en savoir plus sur le volet **Voyage d'aventure**.

Pour le **projet Or**, le participant et le chef de groupe s'entendent sur l'activité et un évaluateur approprié. Pour plus d'informations sur le **projet Or**, reportez-

vous au **chapitre 9**. Pour les volets **Voyage d'aventure** et **Service**, et possiblement pour les autres volets selon les activités choisies, le participant suivra une formation pour assurer sa sécurité et celle d'autrui.

4.4 Réalisation d'une activité de volet

Le participant réalise son activité pendant la période minimale exigée (voir les chapitres sur les volets **Service**, **Habilités** et **Condition physique**) en s'efforçant d'atteindre son objectif. Une fois l'activité terminée, il fait signer son carnet par son évaluateur. Ce dernier, en plus de bien connaître l'activité, a les responsabilités suivantes envers le participant :

- Discuter avec lui de ses progrès.
- Répondre à ses questions et le conseiller.
- L'aider à résoudre ses difficultés et ses problèmes.
- Le conseiller sur les objectifs intermédiaires appropriés à atteindre
- Lui permettre de tirer des enseignements de ses expériences.

Au cours de son activité, le participant peut trouver son objectif initial trop difficile ou trop facile et doit donc le revoir. Il devra alors faire approuver son nouvel objectif par son chef de groupe ou son évaluateur.

4.5 Consignation des activités

Dans son carnet virtuel, le participant, avec les conseils de son chef de groupe, consigne le ou les objectifs de son volet et chaque activité réalisée hebdomadairement et téléverse toute preuve à l'appui. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'évaluateur entérine la réussite de l'activité, en fournissant un résumé de la formation suivie, du temps consacré à l'activité, des qualifications acquises et des performances générales.

4.6 Changement d'activités

Si le premier choix d'activité ne convient pas, le participant doit en choisir une autre, et le temps consacré à la première comptera alors dans le total d'heures consacrées au volet. Tout changement d'activité doit se faire en consultation avec le chef de groupe. Il ne sert à rien de forcer le participant à poursuivre une activité qu'il n'aime pas, mais il faut aussi savoir que plusieurs changements d'activité nuisent à l'objectif de favoriser son engagement.

Dans un monde idéal, le participant choisit une activité appropriée dans chaque volet, s'y tient pendant au moins le minimum de temps requis, fait des progrès, développe un intérêt à long terme et développe un sentiment de réussite. On doit encourager chaque participant à tendre vers cet idéal.

4.7 Activités au sein d'un groupe

Pour chaque volet, et obligatoirement pour le **projet Or** et le **voyage d'aventure**, le participant peut choisir une activité de groupe. Cependant, peu importe l'activité, c'est le travail et l'effort individuels qui

comptent. Si une activité de groupe cesse en raison de circonstances hors de la volonté du participant, l'effort qu'il a fourni peut toujours être pris en compte dans sa progression vers l'obtention de son Prix, mais il devra compenser les heures manquantes par une nouvelle activité.

4.8 Évaluation des activités

L'évaluateur et le participant doivent se rencontrer de temps en temps en cours de route afin que le participant puisse poser ses questions, exprimer ses préoccupations et réfléchir à son objectif et à ses apprentissages. À la fin de l'activité, ils se réunissent de nouveau pour l'évaluation finale, qui fait le bilan de l'activité. Le participant a alors l'occasion de passer en revue l'ensemble du processus, d'exprimer ses sentiments et de faire état de ses apprentissages.

L'évaluateur devrait également, si possible, encourager le jeune à voir comment il peut appliquer ses apprentissages dans sa réalité, afin de tirer le maximum de son activité.

Le chef de groupe ou l'évaluateur peut rappeler au participant les résultats et les impacts du Prix et discuter avec lui de la façon dont son expérience s'y rapporte. Par exemple, le **voyage d'aventure** peut être relié directement à l'impact 5, *les retombées environnementales*, si celui-ci lui a permis de sensibiliser le jeune aux enjeux environnementaux.

4.9 Approbation d'une activité

Chaque activité doit être entérinée pour que le participant obtienne son Prix. Son chef de groupe et ses évaluateurs doivent vérifier qu'il a fait preuve d'un engagement régulier dans chaque activité pendant au moins la durée minimale requise, qu'il a respecté la moyenne d'heures minimales et qu'il a atteint les objectifs convenus ou a progressé en ce sens. Le Carnet virtuel du participant est le document sur lequel l'évaluateur fonde sa décision. Le chef de groupe doit s'assurer que le processus en quatre étapes ci-dessous est suivi avant d'entériner le volet du participant :

- 1 À partir de son carnet virtuel, le participant imprime le rapport de son volet pour son évaluateur ou le lui envoie par courriel.
- 2 L'évaluateur examine le rapport afin de déterminer si le participant a consacré suffisamment de temps à l'activité et a atteint son ou ses objectifs.
- 3 Si l'évaluateur est satisfait du rapport, il ajoute ses commentaires dans la case prévue à cet effet et le signe. S'il estime que le participant ne s'est pas suffisamment engagé dans son volet ou n'a pas fait les progrès requis, il l'encouragera alors à poursuivre son activité jusqu'à ce qu'il soit convaincu que le participant a fait les progrès nécessaires et respecte les exigences du programme. Il informera le chef de groupe de cette situation.
- 4 Une fois son rapport signé, le participant le scanne et le téléverse dans son carnet virtuel afin que son chef de groupe puisse entériner le volet.



4.10 Approbation d'un Prix

Le participant peut prétendre à un Prix lorsqu'il a terminé les quatre volets (et le **projet Or** au niveau **Or**) et si son chef de groupe confirme qu'ils ont été réalisés dans le respect des exigences (durée, heures, effort régulier et progrès vers l'objectif). C'est l'exploitant du Prix national qui, en collaboration avec le centre du Prix, accorde le Prix et informe le participant, par l'intermédiaire de son chef de groupe, du moment et du lieu où il le recevra.

En général, les prix **Bronze** et **Argent** sont remis lors d'un événement local, et les prix **Or**, lors d'un événement en présence d'un chef d'État, d'un ambassadeur ou d'un autre mécène d'importance.

4.11 Résultats du Prix

Le Prix joue un rôle essentiel en offrant aux jeunes la possibilité de développer des compétences fondamentales essentielles dans la vie courante, en complément de ce

qu'ils apprennent à l'école ou au travail. Il leur donne confiance en eux et les pousse à s'investir davantage dans leur collectivité. La souplesse du programme du Prix en fait son succès. Il est d'ailleurs présent dans plus de 130 pays et territoires.

Le Prix, en s'appuyant sur des recherches réalisées sur son organisation et d'autres organismes jeunesse, ainsi que sur les recherches et recommandations sur l'éducation extrascolaire, a dressé la liste de ses bienfaits pour les jeunes, notamment sur le développement des capacités sociales et émotionnelles suivantes :



Les résultats du Prix



1. Confiance

Autonomie, estime de soi, confiance en soi, efficacité et capacité à agir dans son propre intérêt, à répondre à ses besoins et à façonner son monde et celui qui l'entoure.



2. Résilience et détermination

Autodiscipline, autogestion, motivation, concentration, sentiment d'utilité, persévérance, maîtrise de soi, etc.



3. Relations et leadership

Motiver les autres, valoriser le travail d'équipe et y contribuer, négocier, établir des relations positives, comprendre les autres, gérer les conflits, faire preuve d'empathie, etc.



4. Créativité et adaptabilité

Trouver d'autres façons de faire, appliquer ses apprentissages dans de nouveaux contextes, entreprendre, innover, s'ouvrir aux nouvelles idées, comprendre correctement les situations et s'adapter aux besoins.



5. Planification et résolution de problèmes

Chercher des ressources, organiser, fixer et atteindre des objectifs, prendre des décisions, faire des recherches, analyser, exercer son esprit critique, se remettre en question et contester, évaluer les risques, être fiable.



6. Gestion des émotions

Autoévaluation, conscience de soi, maîtrise de soi, réflexion, autoréglementation, acceptation de soi, etc.



7. Communication

Expliquer, exprimer, présenter, écouter, interroger, utiliser différents moyens de communication.



8. Bien-être personnel et social

Sérénité, satisfaction et épanouissement.



9. Civisme

Capacité et volonté de participer activement à une activité, attitude confiante envers les autres, dans tous les contextes de la vie sociale : école, collectivité, travail, loisirs.



10. Compétence interculturelle

Capacité à bien fonctionner dans différents contextes culturels (âges, compétences, religions, langues, etc.), adaptabilité aux circonstances changeantes et capacité à réagir à de nouveaux contextes.

4.12 Impacts du Prix

Le Prix a établi un certain nombre de mesures de ses impacts d'après les données probantes sur son efficacité comme programme de développement de la jeunesse. Une grande partie de ces données sont tirées des rapports des jeunes, qui expliquent comment le Prix les a transformés. Le Prix tient également compte de l'opinion des employeurs, des établissements d'enseignement, des parents et des chefs de groupe.

Les mesures des impacts sont comparées à des cadres internationaux comme les objectifs de développement durable des Nations Unies et aux objectifs de développement d'organisations régionales et internationales comme le Programme du Commonwealth pour la jeunesse.

Les sept mesures des impacts du Prix sont les suivantes :



1. Amélioration de l'employabilité et du potentiel d'apprentissage

Augmentation de l'employabilité et du potentiel d'apprentissage grâce à l'amélioration des habiletés fondamentales.



2. Amélioration de la santé et de la condition physique

Amélioration de la santé physique par une participation à long terme à des activités physiques.



3. Amélioration de la santé mentale et du bien-être émotionnel

Amélioration de la santé mentale et du bien-être émotionnel grâce à une interaction sociale accrue, une plus grande confiance en soi, des habiletés fondamentales améliorées et un sentiment d'utilité.



4. Engagement accru dans les causes caritatives et communautaires

Engagement accru dans les causes caritatives et communautaires, directement avec le volet **Service** et indirectement par une probabilité accrue à long terme de bénévolat et d'autres formes de participation communautaire et locale.



5. Amélioration des retombées environnementales

Augmentation des retombées environnementales positives, ou réduction des retombées négatives, grâce à un changement de comportement résultant d'une prise de conscience des enjeux environnementaux et d'une meilleure connexion avec la nature.



6. Cohésion sociale accrue

Meilleures inclusion sociale et cohésion communautaire, non spécifiquement mesurées par les autres mesures (relations interpersonnelles, habiletés, connaissances, bien-être, valeurs communes, institutions, etc.).



7. Réduction de la délinquance

Réduction de la délinquance primaire et de la récidive par une participation accrue à l'activité physique, l'amélioration des habiletés fondamentales, une meilleure inclusion sociale et de meilleures aptitudes sociales découlant de l'interaction sociale.

Volet Service

- 5.1 Introduction
- 5.2 Objectif
- 5.3 Éthos
- 5.4 Résultats et avantages
- 5.5 Exigences
- 5.6 Le processus
- 5.7 Exemples d'activités

5.1 Introduction

Ce volet du Prix nourrit l'estime de soi des jeunes en leur donnant la possibilité d'aider les autres et leur collectivité sur une longue période. Ce faisant, ils voient de leurs propres yeux les bienfaits de leur contribution, ce qui les pousse à devenir des citoyens actifs, plus engagés.

En rendant régulièrement service pendant une certaine période, le participant développe un intérêt durable à l'égard du bénévolat et de l'engagement communautaire.







5.2 Objectif



Apprendre comment effectuer du bénévolat significatif pour les autres et leur communauté.

5.3 Éthos

Ce volet permet aux participants de développer leur compassion, de les aider à devenir de meilleurs citoyens et de comprendre leur responsabilité dans la force et l'amélioration de leur communauté. Les participants devraient offrir leur temps pour aider les autres que ce soient une personne, une communauté, l'environnement ou les animaux et devraient apprendre les effets et les avantages de leur bénévolat.

L'objectif est de développer un sentiment de compassion et un souci pour le bien-être des communautés ainsi que de développer le caractère du participant.

Comme tous les autres volets du Prix, les participants apprennent en utilisant la méthode de l'apprentissage expérientiel. En effectuant du bénévolat sur une base régulière, pendant une période déterminée, au lieu d'un court délai de temps, nous espérons que les jeunes développeront un engagement communautaire récurrent tout en établissant des relations personnelles avec les gens, l'environnement et les animaux à qui ils offrent leur aide.



5.4 Résultats et avantages

Les avantages que retirent un participant par sa participation au service dépendront du type d'activité choisi.

Voici quelques avantages dont un participant bénéficie par sa participation au volet service à la collectivité :

- Développer la patience, la tolérance et la compassion d'un individu
- Surmonter l'ignorance, les préjugés, la peur et l'apathie
- Sensibiliser le participant aux besoins et aux problèmes des autres
- Développer les compétences sociales et le développement personnel
- Développer le leadership du participant
- Développer la confiance en soi et aux autres.
- Faire une différence dans la vie des autres
- Accepter la responsabilité de s'engager auprès des autres
- Rencontrer des gens de divers milieux
- Développer une habitude d'engagement communautaire
- Développer un sentiment de satisfaction d'avoir aidé les autres
- Capacité de se lier à plusieurs générations.

Résultats



Confiance



Gestion des émotions



Résilience et détermination



Relations et leadership



Civisme



Compétence interculturelle



Bien-être personnel et social



Communication



5.5 Exigences

Le **Service** est le volet du Prix où les participants auront un impact réel sur leur vie et la vie des autres. Il est important que le participant soit bien préparé afin d'avoir un impact positif et durable.

5.6 Le processus

5.6.1 Plan

Le chef de groupe et l'évaluateur discutent avec le participant de ses attentes et l'aide à se fixer des objectifs. Il doit aller chercher toute la formation nécessaire au besoin, car pour certaines activités, comme les premiers soins, des qualifications techniques sont nécessaires ou des exigences légales doivent être respectées. Sauf exception, cette formation ne devrait pas durer plus du tiers du temps consacré au volet. Ils doivent aussi s'assurer que l'activité entreprise diffère de celle des autres volets, pour un programme équilibré (veuillez vous référer au paragraphe 1.2 de ce guide).

5.6.2 Réalisation

Le participant réalise l'activité en fonction des exigences de temps, en fournissant des preuves de l'activité pour la mise à jour du Carnet. L'évaluateur rencontrera régulièrement le participant pour lui offrir du soutien continu.

5.6.3 Bilan

Réviser l'activité avec le participant lorsqu'il a complété les exigences. Vous devriez



encourager votre participant à réfléchir sur son expérience, les points positifs et négatifs et ce qu'il a appris sur lui-même.

5.7 Exemples d'activités

La liste des activités possibles est presque illimitée et est souvent dictée par les ressources ou les opportunités offertes. Pour un équilibre dans l'ensemble du Prix, le chef de groupe et le participant doivent prendre garde à ne pas choisir des activités trop semblables à celles choisies pour les volets **Condition physique** et **Habilités**.

Plusieurs personnes et organisations se feront un plaisir de donner l'occasion de rendre service, notamment les travailleurs sociaux, les médecins, les religieux, les écoles, les hôpitaux, les pénitenciers, les services jeunesse, les groupes de conservation, les municipalités, les organismes jeunesse bénévoles, les organismes de protection des animaux, les

clubs de service, les agences qui travaillent à l'international et les organismes ou agences non gouvernementaux nationaux et internationaux. Le chef de groupe encouragera ses participants à faire des recherches dans leur région pour trouver une occasion appropriée, qui cadre dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Aider ses concitoyens
- Travailler auprès des jeunes
- Faire de l'éducation populaire
- Contribuer à la protection de l'environnement
- S'investir dans une œuvre de charité
- Aider un service d'urgence local

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, faites-les réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org/fr/ - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées.

Volet Habiletés

- 6.1 Introduction
- 6.2 Objectif
- 6.3 Éthos
- 6.4 Résultats et avantages
- 6.5 Le processus
- 6.6 Exemples d'activités

6.1 Introduction

Ce volet du Prix vise à faire découvrir de nouveaux intérêts au participant ou à lui faire développer davantage un intérêt qu'il a déjà. Tout comme les autres volets du Prix, l'engagement, pour une période prédéterminée, au développement d'une compétence donne un sentiment d'accomplissement et de bien-être. Cela permet également d'améliorer l'employabilité du participant.



6.2 Objectif

Encourager le développement d'intérêts personnels et de compétences pratiques



6.3 Éthos

Ce volet veut stimuler de nouveaux intérêts ou améliorer des champs d'intérêt existants. Ces champs d'intérêt sont généralement de natures intellectuelles et créatives. Ces champs d'intérêt peuvent être des passe-temps, des compétences vocationnelles ou non techniques ou des activités sociales, individuelles ou culturelles. Le participant devrait communiquer avec une personne informée sur le sujet et qui désire partager ses connaissances et son expérience. Le participant peut choisir une nouvelle activité ou améliorer ses compétences dans une activité à laquelle il participe actuellement.

6.4 Résultats et avantages

Les avantages que retirent un participant par sa participation à l'habileté dépendront du type d'activité choisi. Voici quelques avantages dont un participant bénéficie par sa participation au volet habiletés:

- Découvrir de nouvelles compétences et d'améliorer celles existantes
- Améliorer la confiance personnelle en se fixant des objectifs et en les atteignant
- Conscientiser le participant sur son potentiel
- Développer des compétences dans la gestion du temps et dans la planification
- Conscientiser le participant sur sa motivation personnelle
- Interagir avec de nouvelles personnes ou des gens plus âgés d'une manière significative
- Améliorer l'employabilité du participant par le développement de compétences vocationnelles.

Résultats



Confiance



Résilience et
détermination



Relations et
leadership



Créativité et
adaptabilité



Bien-être personnel
et social

6.5 Le processus

Le participant devrait choisir une activité qui l'intéresse et qu'il peut effectuer sur une période prédéterminée telle qu'indiqué dans le paragraphe 2.3. Afin de s'assurer que le Prix soit équilibré, le participant et son chef de groupe ne devraient pas choisir des activités semblables pour les volets du **Service** ou de la **Condition physique**.

6.5.1 Plan

Le participant doit réfléchir à quelle sorte d'activité il souhaite prendre part. Le participant discute avec son chef de groupe de ses attentes et de ses objectifs en collaboration avec son évaluateur si par exemple son évaluateur est un professeur de musique et la compétence choisie est d'apprendre à jouer d'un instrument. En tant que chef de groupe, vous devez vous assurer que l'activité choisie diffère de celle des autres volets pour un programme équilibré.

6.5.2 Réalisation

Le participant doit réaliser son activité en fonction des exigences de temps, en fournissant des preuves de l'activité pour la mise à jour du Carnet. L'évaluateur rencontrera régulièrement le participant pour lui offrir du soutien. Si le participant ne progresse pas, vous pouvez considérer de lui proposer un changement d'activité tel que stipulé au paragraphe 4.6.



6.5.3 Bilan

Réviser les progrès du participant pendant le développement de son habileté et effectuez les étapes nécessaires pour l'achèvement de ce volet. Il est utile d'évaluer les progrès selon les résultats escomptés tels que d'améliorer l'employabilité du participant.

6.6 Exemples d'activités

La liste des activités possibles est presque illimitée, mais prenez garde à ne pas choisir des activités qui sont considérées, pour le Prix, comme des activités du volet **Condition physique** ou **Service**.

Les activités du volet **Habilités** peuvent être regroupées dans les catégories suivantes :

- Musique
- Activité liée au sport (entraîner, arbitrer)
- Arts et artisanat

- Nature et environnement
- Animaux
- Médias et communications
- Jeux
- Habiletés fondamentales et formation technique et professionnelle
- Arts de la scène

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, faites-les réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org/fr/ - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées. Ce qui est important de se rappeler c'est que la liste des activités proposées n'est pas définitive et que l'activité choisie doit respecter la philosophie et les principes du Prix. L'activité choisie doit répondre aux besoins du participant.

Habilités ou Condition physique?

Il se peut que votre participant ou vous soyez



confus entre l'**habileté** et la **condition physique**. Par exemple, une activité technique telle que la plongée sous-marine ou l'arbitrage d'un match de football peut être vu comme une **habileté** ou du **conditionnement physique**. Arbitrer ou entraîner une équipe peut également être du **service**. Dans ce cas, le participant et le chef de groupe devraient discuter ensemble pour déterminer si l'activité choisie répond aux exigences de l'**habileté**, du **service** ou du **conditionnement physique**. Pour le **conditionnement physique**, le participant doit suer et être engagé dans une activité physique. Pour l'**habileté**, l'activité choisie doit élargir le champ d'intérêt du participant et doit être de nature non physique. En conclusion, l'objectif est de s'assurer que le participant ait un programme équilibré qui respecte la philosophie du Prix et que les activités choisies ne soient pas comptabilisées pour plusieurs volets du Prix.

Volet de la Condition physique

- 7.1 Introduction
- 7.2 Objectif
- 7.3 Éthos
- 7.4 Résultats et avantages
- 7.5 Exigences
- 7.6 Le processus
- 7.7 Exemples d'activités

7.1 Introduction

Les saines habitudes de vie ont des avantages pour les participants, mais également pour les communautés en encourageant une bonne santé ou par la participation à des activités d'équipe. La condition physique vise à améliorer la santé, la confiance personnelle, l'estime de soi et les compétences d'équipe.

L'activité choisie devrait, comme toutes les autres activités, respecter les principes directeurs du Prix.



7.2 Objectif



Encourager la participation à des activités physiques pour améliorer les performances, la santé et la forme physique.

7.3 Éthos

Ce volet encourage les participants à améliorer leur performance par l'entraînement et la persévérance dans l'activité choisie. La participation à une activité de conditionnement physique devrait être plaisante, peu importe la capacité du participant.

Ce volet est basé sur la croyance qu'un corps en santé aide à maintenir un esprit en santé. L'activité physique est essentielle pour le bien-être d'une personne. En encourageant les jeunes à effectuer des activités physiques développera une habitude à long terme. L'atteinte de l'objectif apporte un sentiment d'accomplissement et de satisfaction. Le participant peut choisir une nouvelle activité ou améliorer ses performances dans une activité à laquelle il participe déjà.

7.4 Résultats et avantages

Participer à une activité physique devrait être plaisant et apporter plusieurs avantages dont :

- Développer de saines habitudes de vie
- Améliorer la forme physique
- Augmenter la confiance personnelle
- Avoir un sentiment d'accomplissement
- Favoriser le travail d'équipe et le plaisir
- Développer l'autodiscipline, la persévérance et l'auto motivation
- Conscientiser sur la variété des activités disponibles dans la région.
- Créer des interactions sociales, surtout dans le cas d'activité de groupe, mais également dans le partage de connaissances dans les sports individuels.

Résultats



Confidence



Résilience et
détermination



Relations et
leadership



Créativité et
adaptabilité



Bien-être personnel
et social

7.5 Exigences

Les exigences sont les mêmes pour tous les participants, peu importe leur capacité physique. Elles sont les mêmes pour les athlètes de haut niveau que pour les novices au sport. Les résultats anticipés sont la participation, la persévérance et l'amélioration.

Le participant, en consultation avec son chef de groupe, choisit une activité physique qui l'intéresse et dans laquelle il peut démontrer des progrès au cours de la période donnée. Il se fixe un objectif comme stipulé au chapitre 2.4 et il s'assure que l'activité choisie n'est pas trop similaire à celles du **service** ou de l'**habileté** afin d'avoir un programme équilibré.

Il peut être utile de s'associer à un club sportif ou à une organisation sportive afin d'avoir une structure à l'activité. Ce n'est pas obligatoire, mais cela peut aider le participant et le chef de groupe à créer un objectif spécifique et mesurable.

Le participant peut choisir une activité qu'il effectue seul ou par le biais d'une équipe. Bien que le Prix ne soit pas une compétition, la participation à des activités compétitives est acceptée. Dans le cas de sports d'équipe, seul l'engagement personnel dans l'équipe doit être pris en considération.

Comme stipulé pour les volets du **service** et de l'**habileté**, la participation minimale doit être d'une heure par semaine pour la **condition physique**. Il se peut que l'activité choisie se déroule dans des séances de plus d'une heure, surtout lors de programme structuré tel que les équipes sportives. Dans ce cas, le participant doit y participer pour toute la séance.

7.6 Le processus

7.6.1 Plan

Discutez de ses attentes et de ses objectifs. Assurez-vous que le chef de groupe et l'évaluateur coopèrent ensemble. Assurez-vous que l'activité choisie diffère de celle des autres volets pour que le Prix soit équilibré.

7.6.2 Réalisation

Encouragez le participant à entreprendre l'activité choisie. Assurez-vous qu'il enregistre sa participation à son activité et qu'il conserve les preuves nécessaires. Ces informations devraient être enregistrées dans le carnet virtuel du participant.

Vous devez communiquer régulièrement avec l'évaluateur pour assurer un soutien constant du participant.



7.6.3 Bilan

Quelle a été la progression du participant dans son activité? Est-ce que sa forme physique et son bien-être furent améliorés par sa participation à l'activité physique?

7.7 Exemples d'activités

Les activités possibles sont illimitées et le participant devrait choisir une activité qui est exigeante physiquement. Afin de s'assurer que le Prix soit équilibré, le participant et son chef de groupe ne devraient pas choisir des activités semblables pour les volets du **service** à la collectivité ou de l'**habileté**.

Voici quelques exemples d'activités :

- Sports de balle et de raquette
- Athlétisme
- Vélo
- Sports aquatiques

- Sports hivernaux
- Arts martiaux
- Sports animaliers
- Conditionnement physique
- Sports extérieurs
- Sports de rue

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, faites-les réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org/fr/ - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées. Ce qui est important de se rappeler c'est que la liste des activités n'est pas définitive et que l'activité choisie doit respecter la philosophie et les principes du Prix. L'activité choisie doit répondre aux besoins du participant.



Habilités ou condition physique?

Il se peut que votre participant ou vous soyez confus entre l'**habileté** et la **condition physique**. Par exemple, une activité technique telle que la plongée sous-marine ou l'arbitrage d'un match de football peut être vu comme une **habileté** ou du **conditionnement physique**. Arbitrer ou entraîner une équipe peut également être du service. Dans ce cas, le participant et le chef de groupe devraient discuter ensemble pour déterminer si l'activité choisie répond aux exigences de l'**habileté**, du **service** ou du **conditionnement physique**. Pour le conditionnement physique, le participant doit suer et être engagé dans une activité physique. Pour l'**habileté**, l'activité choisie doit élargir le champ d'intérêt du participant et doit être de nature non physique. En conclusion, l'objectif est de s'assurer que le participant ait un programme équilibré qui respecte la philosophie du Prix et que les activités choisies ne soient pas comptabilisées pour plusieurs volets du Prix.

Volet du voyage d'aventure

- 8.1 Introduction
- 8.2 Objectif du voyage d'aventure
- 8.3 Éthos
- 8.4 Résultats et avantages
- 8.5 Types de voyage d'aventure
- 8.6 Définir les objectifs du voyage d'aventure
- 8.7 Les 13 exigences du voyage d'aventure
- 8.8 Supervision et évaluation
- 8.9 Évaluation du risque
- 8.10 Mesures d'urgence
- 8.11 Assurances

“Lorsque l'esprit est étiré par de nouvelles expériences, il ne peut jamais revenir à ses anciennes dimensions.”

DR KURT HAHN



8.1 Introduction

Le **voyage d'aventure** encourage le sens de l'aventure et la découverte tout en participant à un voyage de groupe. Le voyage s'effectue en petit groupe où tous les participants planifient, participent à l'entraînement préparatoire et effectuent un voyage avec un objectif commun dans un environnement non familier.

Le fait de participer à un voyage d'aventure stimulant dans un environnement inconnu permet aux participants d'en apprendre davantage sur leur environnement, ainsi que l'impact du participant et de ses pairs sur l'environnement. Cette opportunité permet de développer l'estime de soi, l'esprit d'équipe, le leadership, le bien-être et la forme physique. Le **voyage d'aventure** a pour but de sortir les jeunes de leur zone de confort dans un environnement sécuritaire pour lequel ils ont été entraînés et supervisés.

8.2 Objectif du voyage d'aventure

Encourager l'esprit de découverte et d'aventure tout en développant le leadership, le travail d'équipe et la prise de décision dans un environnement autosuffisant. Le voyage d'aventure est le seul volet du Prix qui doit être effectué en groupe. Les résultats escomptés sont le développement des compétences reliées au travail d'équipe.

8.3 Éthos

Le voyage d'aventure permet aux participants de vivre une expérience mémorable et enrichissante. Le voyage doit avoir un objectif bien défini, doit s'effectuer en petit groupe et dans un environnement non familier. Il requiert de la détermination et de la persévérance tout en fournissant un sentiment d'indépendance, de découverte et d'autosuffisance. L'élément clé du voyage d'aventure est le travail d'équipe dans la planification et l'exécution du voyage préparatoire et de qualification dans un environnement inconnu.

Ce dernier doit être stimulant, mais demeurer dans les capacités du groupe. Le **voyage d'aventure** doit être progressif d'un niveau à l'autre, passer d'un degré de difficulté modéré au niveau **Bronze** à un degré beaucoup plus exigeant au niveau **Or**.

8.4 Résultats et avantages

- Travail d'équipe
- Compréhension de la dynamique de groupe ; le rôle du participant ainsi que le rôle des autres dans un groupe
- Amélioration des compétences en leadership
- Amélioration des capacités à planifier et à organiser ainsi que le souci des détails
- Apprentissage de la prise de décision et de ses conséquences
- Sentiment d'accomplissement et de satisfaction d'avoir atteint ses objectifs
- Développement de l'autosuffisance et de l'indépendance
- Développement du bien-être et de la forme physique
- Appréciation du plein air
- Développement des compétences nécessaires pour voyager en toute sécurité
- Développement de l'imagination et de la créativité par la planification du voyage
- Amélioration des compétences en recherche et en présentations

Résultats



Relations et leadership



Communication



Confiance



Gestion des émotions



Résilience et détermination



Planification et résolution de problèmes



Compétence interculturelle



Bien-être personnel et social

8.5 Types de voyage d'aventure

Il y a deux types de voyages possibles :

8.5.1 Expédition

Une expédition est un voyage assorti d'un objectif. L'accent est surtout mis sur l'aspect voyage et l'objectif du groupe devrait inclure l'expérience que les participants espèrent gagner en participant à ce type de voyage en groupe.

8.5.2 Exploration

L'exploration est un voyage assorti d'une mission. Les participants doivent notamment faire des observations et recueillir des informations en rapport avec la mission. Plus de temps est consacré à l'exploration, donc moins au déplacement d'un campement à l'autre. L'aspect voyage demeure important, puisqu'au moins le tiers de l'effort y est consacré.

8.6 Définir les objectifs du voyage d'aventure

Le premier élément dans la planification du voyage d'aventure est de déterminer l'objectif de l'expédition ou de l'exploration. Autant l'expédition que l'exploration doivent inclure un but et un voyage. La différence entre les

deux sera l'endroit où l'accent sera appliqué.

Dans tous les cas, l'objectif doit inclure :

1. Une description de l'environnement ou de la destination du voyage.
2. Une confirmation du moyen de transport à utiliser pendant le voyage
3. Une brève description de l'activité.

Voici quelques exemples d'objectifs pour l'expédition et l'exploration.

8.6.1 Exemple d'objectif de l'expédition

Participer à un voyage en canot sur la rivière Stagg aux Territoires du Nord-Ouest jusqu'au lac Stagg. Chaque jour, nous allons parcourir une distance de 20 à 30 km et nous camperons dans les endroits désignés. Nous utiliserons les techniques de bases et chaque jour, nous ajouterons une technique plus avancée afin de prendre en considération le vent et le courant pour atteindre notre destination avant la nuit. Nous tiendrons un journal de bord de notre itinéraire, nos observations météorologiques et de nos techniques utilisées.



8.6.2 Exemple d'objectif pour l'exploration

Étudier le parc national de Gros Morne et ses impacts sur les communautés environnantes. Nous effectuerons une recherche au préalable sur le terrain, la végétation, la faune et les communautés. Pendant le voyage, nous monterons à pied au sommet de la montagne Gros Morne et camperons au camping sauvage du parc. Nous marcherons à tous les jours pour rencontrer des résidents, explorer et observer le terrain. Nous travaillerons avec un géologue pour étudier les plantes, le sol et les roches. Nous soumettrons nos observations dans un rapport écrit à la fin de notre voyage.

8.7 Les 13 exigences du voyage d'aventure

Le Prix au Canada respecte les objectifs et l'éthos du **voyage d'aventure** comme stipulé dans le Guide international du chef de groupe (7^e édition). En raison de la grandeur du pays, des différentes lois provinciales, des protocoles de la gestion du risque et des lignes directrices des assurances, certaines règles internationales doivent être amendées pour respecter ce contexte.

Une note directrice a été créée pour appuyer ceux qui sont impliqués dans la planification, la gestion et l'exploitation du volet éducatif du voyage d'aventure au Canada. Vous devez suivre et appliquer les politiques et les procédures mises en place par votre organisation. Tous les voyages préparatoires et de qualification doivent remplir les exigences suivantes :

1. Tous les voyages ont un objectif clairement défini.

Un objectif décrit les résultats escomptés par la participation à l'activité. Veuillez consulter le [paragraphe 8.6](#)).



<p>2. Le groupe doit être composé d'au moins 4 personnes et au plus 7 personnes. (8 dans le cas d'activité en tandem)</p>	<p>Les membres du groupe doivent être des pairs. Le groupe peut être constitué de membres non-participants au Prix. Les membres non-participants au Prix doivent être de la même tranche d'âge que le niveau et doivent avoir une expérience similaire.</p>
<p>3. Tous les participants ont suivi l'entraînement préparatoire afin de s'assurer qu'ils ont les compétences nécessaires pour entreprendre le voyage.</p>	<p>D'autres ressources sont disponible pour soutenir les formations nécessaires.</p>
<p>4. Tous les membres du groupe doivent participer à la planification et la préparation du voyage préparatoire et du voyage de qualification.</p>	<p>Ceci doit inclure les formations nécessaires pour la planification d'itinéraire et la gestion du risque. Il est important que le participant s'approprié le voyage. Les membres du groupe non participant au Prix doivent également participer aux formations et à la planification.</p>
<p>5. Tous les participants doivent effectuer au moins un voyage préparatoire à chaque niveau.</p>	<p>Tous les voyages préparatoires doivent inclure au moins un coucher dans un environnement similaire et utiliser le même moyen de transport que le voyage de qualification. Au prix Bronze, il est possible d'utiliser des outils virtuels pour se préparer au voyage de qualification.</p>
<p>6. Tous les voyages doivent se dérouler sur la terre ferme ou l'eau. Le groupe doit utiliser un moyen de transport qui exige leur propre force.</p>	<p>Par propre force, cela signifie à pied, en pédalant, en pagayant, et etc., à dos d'animaux tels que cheval ou mule, ou par tout autre moyen non motorisé tel que la voile. Par propre force, cela inclut les efforts individuels ou en tandem. Une exception existe pour les participants qui ont une condition médicale ou un handicap tel que l'utilisation d'un fauteuil roulant électrique.</p>

<p>7. L'environnement choisi doit être inconnu à tous les membres du groupe.</p>	<p>Pour la majorité des participants qui vivent dans des milieux urbains, cela signifie dans un environnement naturel et isolé. Cela permet d'avoir les conditions adéquates pour que le groupe soit autosuffisant et indépendant.</p>
<p>8. La distance parcourue pendant les voyages dépendra du terrain, des conditions météorologiques et de la capacité des membres du groupe. Le groupe doit effectuer au moins 6 heures (pour le Bronze), 7 heures (pour l'Argent) et 8 heures (pour le Or) d'activités planifiées par jour.</p>	<p>Les distances à parcourir ne sont pas mentionnées pour aucun niveau du Prix puisque l'importance est le nombre d'heures d'efforts menés avec détermination. Ceci s'explique par les différents types de voyage, de moyens de transports, de terrains ou de climat. Le nombre d'heures d'efforts menés avec détermination n'inclut pas le temps dédié au montage du campement, à cuisiner, à manger ou à dormir.</p>
<p>9. Tous les voyages doivent être supervisés et évalués par un adulte qualifié.</p>	<p>Les informations concernant la formation des superviseurs et des évaluateurs du voyage d'aventure seront fournies dans un guide distinct.</p>
<p>10. Le coucher doit être sous tente ou dans un abri rustique tel qu'un refuge ou une hutte.</p>	<p>Cet élément est important pour s'assurer que les participants agissent en dehors de leur zone de confort, qu'ils sont autosuffisants et qu'ils développent leurs compétences d'équipe. L'utilisation de refuge ou de hutte exige que les participants transportent tout le matériel nécessaire pour être autosuffisant.</p>
<p>11. Les membres du groupe doivent transporter assez de nourriture, d'eau et d'équipement pour être indépendants et autosuffisants pour la durée du voyage.</p>	<p>Lorsque le coucher sous tente est planifié, il est coutume pour les participants de transporter leur tente. Les participants devront également transporter les outils de cuisson nécessaires. Cette exigence doit être amendée pour les environnements ou les climats où l'autosuffisance n'est pas possible, comme transporter assez d'eau dans la jungle ou un désert. Un amendement est possible pour des raisons médicales.</p>
<p>12. Tous les membres du groupe doivent préparer et manger un repas complet par jour.</p>	<p>Cette exigence permet de respecter l'autosuffisance et d'assurer que les participants restent en santé et ont la capacité de poursuivre leur voyage.</p>
<p>13. Lorsque le voyage de qualification est terminé, le groupe doit présenter un rapport à leur évaluateur.</p>	<p>Le rapport peut être écrit, un montage photo, verbal ou électronique. Le format dépendra du choix du groupe et de l'évaluateur établi avant le voyage de qualification. Le rapport doit inclure la participation de chacun des membres ainsi qu'une explication concernant l'atteinte de leur objectif.</p>

Afin de bien comprendre les exigences 8 et 10, voici le minimum d'heures d'efforts menés avec détermination pour le voyage de qualification :

	Jours	Nuits	Minimum d'heures d'efforts menés avec détermination	Minimum d'heures d'efforts par jour menés avec détermination
Bronze	2	1	12	6
Argent	3	2	21	7
Or	4	3	32	8

8.7.1 Variations aux 13 exigences du voyage d'aventure

Lorsqu'un participant a des besoins spéciaux qui interfèrent avec les exigences du voyage d'aventure, il est possible de demander un amendement auprès de l'entité nationale du Prix. Seule l'entité nationale du Prix a l'autorisation d'approuver celui-ci. Il est de la responsabilité du superviseur et de l'évaluateur de s'assurer que l'esprit de ces exigences est respecté et que l'expérience du voyage d'aventure est stimulante pour tous les participants.

8.8 Supervision et évaluation

Tous les voyages doivent être supervisés par un superviseur du voyage d'aventure qualifié et expérimenté. Le superviseur a la responsabilité d'assurer la sécurité du groupe pendant le voyage et que chaque membre du groupe a les formations et les connaissances nécessaires pour entreprendre tout voyage et doit être familier avec le Prix. Le groupe recevra les formations nécessaires par

l'entremise d'un instructeur qualifié tel que les cours de premiers soins ou de navigation.

L'évaluateur du voyage d'aventure a la responsabilité d'évaluer le voyage de qualification. Veuillez noter que le niveau de supervision et d'évaluation du voyage d'aventure dépendra des lois nationales du pays où le centre du Prix se situe. Une explication des responsabilités de chacun est fournie ici.

8.8.1 Chef de groupe

- i. Joue un rôle important en présentant les exigences du voyage d'aventure aux participants.
- ii. Discute et approuve les voyages d'aventure préparatoires et de qualification proposés.
- iii. Assiste le superviseur du voyage d'aventure pour organiser les formations et identifier les instructeurs et évaluateurs nécessaires.



- iv. Sélectionne un superviseur, un évaluateur et un instructeur du **voyage d'aventure** ou tout autre rôle nécessaire.
- v. Agit parfois comme instructeur ou superviseur, mais il ne devrait pas agir comme évaluateur pour éviter les conflits d'intérêts.

8.8.2 Instructeur

- i. Est responsable d'offrir les formations nécessaires pour le type de voyage choisi.
- ii. Doit être qualifié et expérimenté dans le domaine.
- iii. Peut être le chef de groupe ou le superviseur, mais ne devrait pas être l'évaluateur pour éviter les conflits d'intérêts.
- iv. Il peut y avoir plusieurs instructeurs pour un voyage. Par exemple, un instructeur en premiers soins, un instructeur en carte et boussole etc.

8.8.3 Superviseur du voyage d'aventure

- i. Doit être formé et expérimenté pour tenir ce rôle.
- ii. Doit avoir une expertise dans le moyen de transport choisi pour le **voyage d'aventure** et être familier avec l'environnement choisi.
- iii. Doit travailler avec le chef de groupe et l'évaluateur avant, pendant et après le voyage de qualification.
- iv. Doit être présent tout au long des voyages (préparatoire et de qualification).
- v. Doit connaître les exigences du voyage d'aventure (**voir paragraphe 8.8**).
- vi. Est responsable de la sécurité des participants pendant les voyages d'aventure.
- vii. Doit s'assurer que tous les membres du groupe ont suivi les formations nécessaires et qu'ils ont contribué à l'effort de groupe.



- viii.** Doit contacter le groupe au moins une fois par jour pour s'assurer de la sécurité et du bien-être des participants. Les politiques de supervision du centre du Prix établiront le niveau de supervision à appliquer.
 - ix.** Doit identifier les forces et les faiblesses du groupe pendant le voyage préparatoire et informer le groupe.
 - x.** Peut également être le chef de groupe ou l'instructeur, mais ne devrait pas être l'évaluateur pour éviter les conflits d'intérêts.
- ### 8.8.4 Évaluateur du voyage d'aventure
- i.** Doit être formé, expérimenté et autorisé pour tenir ce rôle.
 - ii.** Doit travailler avec le chef de groupe et le superviseur (il peut s'agir de la même personne) avant, pendant et après le voyage de qualification.
 - iii.** Doit être présent tout au long du voyage de qualification.
 - iv.** Doit connaître les exigences du voyage d'aventure (voir paragraphe 8.8).
 - v.** Doit s'assurer que tous les membres ont contribué à l'effort de groupe.
 - vi.** Doit s'assurer que l'objectif du voyage d'aventure du groupe ait été atteint.
 - vii.** Devrait rencontrer le groupe avant le voyage de qualification et évaluer leur préparation.
 - viii.** Doit communiquer avec le groupe au moins une fois par jour afin d'évaluer leur voyage de qualification.
 - ix.** Doit rencontrer le groupe après le voyage de qualification.
 - x.** Doit obtenir l'autorisation du bureau divisionnaire pour combiner le rôle de l'évaluateur et du superviseur.



- xi. Doit remplir le rapport d'évaluation du voyage de qualification pour chacun des participants dans le carnet virtuel du participant ou son équivalent.

8.9 Évaluation des risques

Les centres du Prix, et plus particulièrement les superviseurs et les évaluateurs des **voyages d'aventure**, ont la responsabilité de s'assurer que toutes les activités sont menées dans un environnement sécuritaire. Ils sont tenus d'évaluer les risques de toute activité à laquelle participe les jeunes. Que le **voyage d'aventure** soit une expédition ou une exploration, les régions, itinéraires et campements choisis doivent être évalués et documentés afin de minimiser les dangers et les blessures. Les évaluations des risques doivent être revues avant et pendant chaque voyage, qu'il s'agisse d'un environnement familier ou non.

8.10 Procédures d'urgence

Pour garantir la sécurité des jeunes et une perception positive du Prix par le public, il est primordial que des mesures de prévention soient prises lors des voyages dans l'intérêt des jeunes, de l'organisation et de la Fondation.

Les centres du Prix sont tenus de signaler à leur bureau divisionnaire tout incident ou accident grave qui a entraîné ou aurait pu entraîner la mort ou des blessures graves pour un jeune ou un adulte participant à un **voyage d'aventure**.

En vertu de leur licence, tous les bureaux divisionnaires ont l'obligation de signaler chaque incident grave à leur entité nationale du Prix.

Votre organisation doit mettre en place des procédures et des politiques d'urgence et s'assurer que tous les adultes qui participent



à un voyage d'aventure les connaissent. Normalement, ces procédures doivent être conformes aux autres procédures et politiques sur les situations d'urgence de votre organisation.

8.11 Assurances

Votre organisation doit souscrire une assurance contre les risques et la responsabilité. Cette assurance doit être adaptée à la géographie et à la nature des activités entreprises dans le cadre du Prix. Si votre organisation ne peut obtenir ou maintenir une couverture d'assurance, elle devra demander conseil à son bureau divisionnaire.

Le bureau divisionnaire ne fournit aucune assurance aux centres du Prix ni aux participants. Le centre du Prix a l'obligation de demander un avis professionnel sur la question et de prendre les dispositions nécessaires en conséquence.

Lorsque des activités comme les **voyages d'aventure** et les **projets Or** sont organisées par des sous-traitants, il incombe au centre du Prix de s'assurer que les sous-traitants ont une couverture d'assurance adéquate. Ces derniers ont l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile, et les centres du Prix, de s'assurer que celle-ci est suffisante et valide.

8.12 Voyages d'aventure à l'étranger

Lors d'un **voyage d'aventure**, un groupe peut se rendre dans un autre pays qui peut ou non offrir le programme; c'est ce qu'on appelle un **voyage d'aventure** à l'étranger.

Lorsque vous entreprenez un **voyage d'aventure** à l'étranger, vous devez contacter votre bureau divisionnaire afin de suivre les procédures pour informer les autorités du pays visité de vos projets. La réalisation du **voyage d'aventure** doit respecter les règlements du Prix et les lois du pays visité et du pays d'origine.

La responsabilité de la réalisation du **voyage d'aventure** reste sous la responsabilité du Centre du Prix de votre pays.



Voyage d'aventure : Tori, participante au prix Or..

« Mon volet préféré du Prix a été le voyage d'aventure, qui m'a fait acquérir de nouvelles habiletés, m'a fait gagner en confiance et m'a donné le goût de faire d'autres activités en plein air. En 2005, j'ai skié sur une distance de 580km pour atteindre le pôle nord magnétique, puis en 2007, je suis devenue la première femme galloise et, à l'époque, la plus jeune femme britannique à gravir le sommet de l'Everest. Le Prix m'a donné de l'ambition, et j'ai appris que pour réussir, il faut se donner corps et âme et ne jamais abandonner quand les choses se compliquent. »

Projet Or

- 9.1 Introduction
- 9.2 Objectif
- 9.3 Éthos
- 9.4 Résultats et avantages
- 9.5 Exigences
- 9.6 Le processus
- 9.7 Exemples d'activités

9.1 Introduction

Le projet Or est un volet supplémentaire obligatoire au prix Or seulement. C'est l'occasion d'utiliser les compétences développées pendant le Prix telles que le travail d'équipe et le leadership.





9.2 Objectif

Élargir ses horizons par sa participation à un projet avec d'autres dans un environnement non familier.



9.3 Éthos

Le projet Or permet au participant de partager avec des pairs, qui ne sont pas des compagnons habituels, son expérience vers l'atteinte d'un objectif commun. C'est une expérience qui a pour but d'élargir les horizons du participant et s'ouvrir sur le monde.

9.4 Résultats et avantages

Les résultats ainsi que les avantages vont dépendre du type de projet. Par contre, certains résultats et avantages seront similaires pour tous les types de projets.

En voici quelques-uns :

- Rencontrer de nouvelles personnes
- Expérimenter un nouvel environnement
- Développer de nouvelles relations
- Travailler en équipe
- Développer des compétences en communication
- Développer la confiance en soi
- Démontrer de l'initiative
- Prendre ses responsabilités
- Développer de nouvelles compétences ou en améliorer des acquises
- Aimer travailler et vivre avec les autres



Résultats



Confiance



Gestion des
émotions



Résilience et
détermination



Relations et
leadership



Planification et
résolution de problème



Compétence
interculturelle



Bien-être personnel
et social



Communication

9.5 Exigences

9.5.1 Non familier

L'une des exigences cruciales du projet Or est que le participant se retrouve dans un environnement non-familier, hors de sa région ou de son pays et qu'il soit en contact et en relation avec des personnes qu'il ne connaissait pas afin d'établir de nouveaux liens.

9.5.2 La durée du projet

Le projet doit se dérouler sur une période minimale de 5 jours et 4 nuits consécutives (le projet peut être plus long si le participant le désire). Dans des circonstances exceptionnelles, le projet peut être séparé en deux fins de semaine pourvu que ces deux fins de semaine se situent dans un intervalle de 12 mois.



9.5.3 Activité en lien avec un autre volet du Prix

L'activité du **projet Or** peut être réalisée en fonction de celle d'un autre volet du Prix. Par exemple, un participant qui a complété un cours en photographie pour son **habileté** pourrait participer à une activité en lien avec la photographie pour son **projet Or**. Les heures effectuées pour l'autre volet du Prix ne peuvent être prises en considération pour le **projet Or**.

9.6 Le processus

9.6.1 Plan

Le participant doit discuter avec son chef de groupe de ses intérêts avant de choisir son **projet Or**. Ce projet nécessite beaucoup de temps, parfois, le projet peut être onéreux. Le participant devrait être encouragé à trouver des opportunités qui lui conviennent. Le participant devrait choisir un projet qui l'intéresse, obtenir les informations nécessaires et prendre les arrangements avec

l'organisation avec laquelle il désire effectuer son projet. Un évaluateur qualifié devra être identifié et approuvé par le chef de groupe. En général, l'évaluateur sera l'instructeur ou le facilitateur du projet. Il devra fournir une évaluation de l'expérience et de la participation du participant. Comme tous les autres volets du Prix, l'évaluateur du **projet Or** doit être approuvé préalablement par le chef de groupe avant la tenue de l'activité.

9.6.2 Réalisation

Avant de débiter le **projet Or**, le participant devrait rappeler à son évaluateur qu'il effectue cette activité pour son **projet Or**. Le chef de groupe doit s'assurer que l'évaluateur connaît les exigences du **projet Or** et les responsabilités pour l'évaluation de l'activité.

9.6.3 Bilan

Le participant devrait discuter avec son évaluateur au moins une fois pendant son projet et à la fin de son expérience.

Copyright Hasanka



L'évaluateur doit évaluer les éléments suivants :

- Critères personnels (assiduité, présentation et, etc.)
- Relations avec les autres pendant le projet
- Initiatives et capacité à prendre des responsabilités
- Effort et engagement dans le projet

Lorsque l'évaluation est complétée, l'évaluateur doit l'autoriser et ajouter des commentaires positifs.

9.7 Exemples d'activités

Il existe plusieurs exemples pour des **projets Or**. Le projet ne doit pas être un projet de vacances à la fin de leur Prix. Le projet doit avoir un objectif clairement défini et exiger un engagement de la part du participant.

Voici quelques exemples de projet qui ont été effectués dans le passé :

- Formations personnelles
- Projets environnementaux ou de conservations
- Projets communautaires
- Activités basées sur une formation

Si les participants ont du mal à choisir une activité ou un objectif, faites-les réfléchir ensemble et orientez-les vers le site Web du Prix - www.dukeofed.org/fr/ - et les médias sociaux - @dukeofedcanada - pour trouver des idées. Ce qui est important de se rappeler c'est que la liste des activités n'est pas définitive et que l'activité choisie doit respecter la philosophie et les principes du Prix. L'activité choisie doit répondre aux besoins du participant.

Projet Or :
Melanie, médaillée du Prix



« Lorsque j'ai entendu parler du Prix, je me suis dit que j'allais m'y inscrire pour essayer de nouvelles choses, explorer et voir ce dont j'étais capable. Je voulais prouver aux gens que même si j'ai un handicap physique, je suis toujours capable d'atteindre des objectifs. On a découvert quand j'avais 10 mois que je souffrais d'amyotrophie spinale, une maladie qui entraîne une faiblesse musculaire. J'essaie de ne pas laisser cette maladie m'empêcher de mener une vie normale.

Depuis que j'ai reçu le prix, j'ai davantage confiance en moi et en mes capacités. Je sais que j'ai moi aussi quelque chose à offrir.

Et je n'y aurais jamais cru avant le Prix, parce que quand tu es en fauteuil roulant, tu penses qu'il n'y a pas grand-chose que tu puisses faire, et personne n'attend grand-chose de toi.

Maintenant, quand quelqu'un me dit que non, je ne peux pas faire telle chose à cause de mon handicap, je veux lui prouver qu'il a tort et qu'il y a toujours un moyen. Il s'agit simplement d'avoir la confiance nécessaire pour essayer de nouvelles choses et le courage de sortir de sa zone de confort, ce que j'ai appris grâce au Prix.

J'essaie de changer la façon dont les gens considèrent ceux qui vivent avec un handicap physique. Je pensais que mon fauteuil roulant me définissait, que les gens le voyaient avant de me voir, alors que maintenant, depuis que j'ai fait le Prix, ils font plus attention à qui je suis.

Le Prix m'a donné le sentiment de faire partie de ma collectivité, alors qu'avant j'avais l'impression d'en être seulement un témoin.»

Responsabilités du chef de groupe et ressources disponibles.

10.1 Introduction

10.2 Responsabilités du chef de groupe

10.3 Apprentissage et développement

10.4 Transfert d'un participant entre organisations, pays et centres du Prix

10.5 Travail avec des jeunes ayant un handicap ou des besoins particuliers

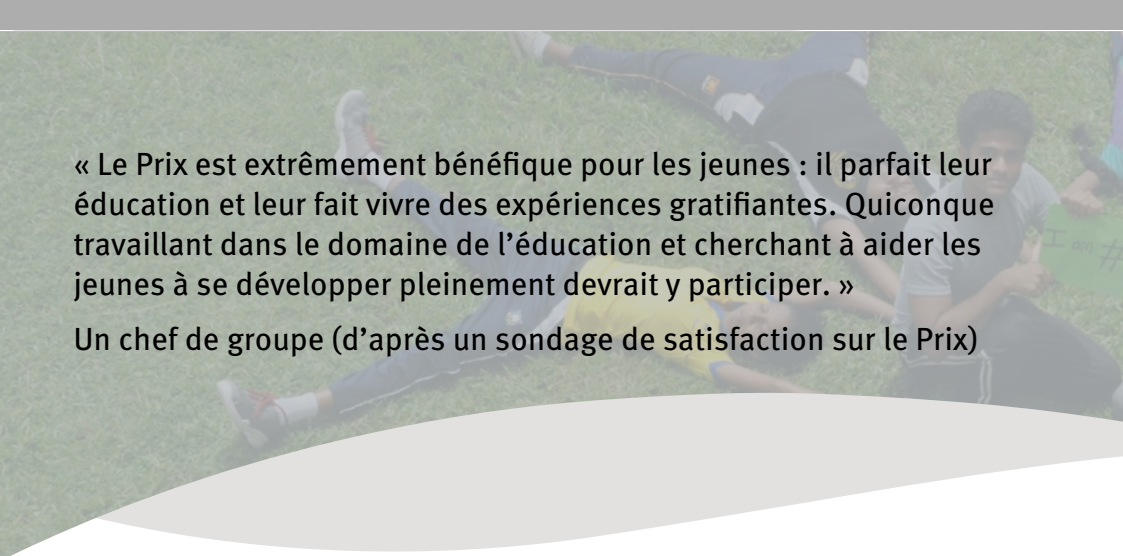
10.6 Procédure de plainte

10.7 Personnes-ressources

10.1 Introduction

Le présent chapitre vous renseignera sur ce dont vous avez besoin pour remplir votre rôle de chef de groupe et sur ressources qui vous est offert.





« Le Prix est extrêmement bénéfique pour les jeunes : il parfait leur éducation et leur fait vivre des expériences gratifiantes. Quiconque travaillant dans le domaine de l'éducation et cherchant à aider les jeunes à se développer pleinement devrait y participer. »

Un chef de groupe (d'après un sondage de satisfaction sur le Prix)

10.2 Responsabilités du chef de groupe

- i. Suivre la formation nécessaire pour devenir un bon chef de groupe (fournie par le bureau divisionnaire).
- ii. S'assurer que son centre du Prix respecte les exigences de sa licence.
- iii. Conseiller, guider et aider les jeunes.
- iv. Donner aux participants l'accès à leur carnet virtuel et approuver chaque activité de chaque participant.
- v. Veiller au bon fonctionnement du programme au sein de son groupe et/ou centre.
- vi. Assurer la liaison et la coordination des activités avec les autres exploitants du Prix dans sa région.
- vii. S'assurer que les prix obtenus sont autorisés et remis.
- viii. Faire connaître le Prix.
- ix. Assurer la sécurité et le bien-être des participants.
- x. Nommer les autres bénévoles impliqués dans l'exploitation du Prix. Par exemple, les évaluateurs du *voyage d'aventure*.
- xi. Veiller à ce que l'administration du programme par le centre respecte en tout temps les exigences de la déclaration internationale, les principes fondamentaux et les normes du Prix.
- xii. Veiller au respect des politiques du centre du Prix dans toutes les activités entreprises par les participants.



10.3 Apprentissage et développement

Le chef de groupe et les autres adultes responsables qui accompagnent les jeunes jusqu'à la réussite de leur Prix doivent savoir qu'ils peuvent compter sur tout un réseau de soutien au besoin.

La formation et le développement des adultes responsables qui font rouler le programme sont indispensables à son rayonnement. Ces adultes sont la plus grande richesse du Prix; tous ensemble, ils forment une grande famille mondiale qui promeut des pratiques exemplaires, diffuse des connaissances et encourage par le fait même davantage de jeunes à participer au Prix.

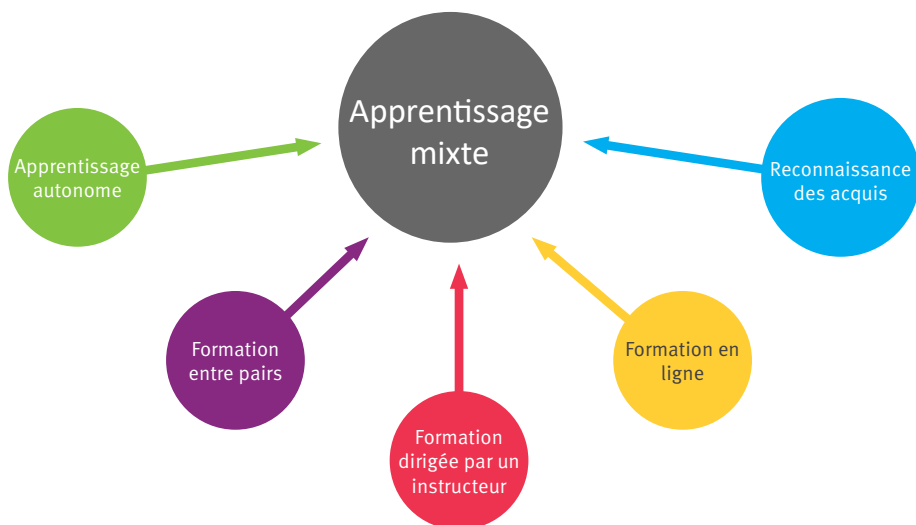
awardcommunity.org

Le site www.awardcommunity.org propose différentes activités d'apprentissage et de formation ainsi que des modules en complément au présent guide. Obtenez vos identifiants à awardcommunity.org et au portail des chefs de groupe canadiens auprès de votre bureau divisionnaire.



Méthodologie d'apprentissage mixte

Le Prix adhère à la méthodologie de l'apprentissage mixte pour la formation de ses adultes responsables. Il s'agit d'un mélange de formation dirigée par un instructeur, de formation en ligne et de formation entre pairs, ce qui permet aux apprenants d'exercer un certain contrôle sur le mode, le lieu, le moment et le rythme de leur apprentissage.





La formation en ligne présente plusieurs avantages, notamment :

- Un réseau ou une « communauté d'apprentissage » qui permet aux chefs de groupe expérimentés du monde entier de guider et d'encadrer les nouveaux chefs de groupe et d'échanger pratiques exemplaires et ressources.
- L'accréditation internationale, qui permet la réaffectation des chefs de groupe d'un centre du Prix à un autre, par exemple pour un enseignant d'une école internationale qui a déménagé et souhaite continuer à s'engager dans le Prix au sein d'une autre école internationale ou d'un exploitant du Prix national.
- Une voie à suivre pour de nombreux médaillés, qui leur permet de poursuivre leur développement et de faire profiter les jeunes de leurs idées et expériences.
- Et bien d'autres possibilités au www.awardcommunity.org.



10.4 Transfert d'un participant entre organisations, pays et centres du Prix

Il arrive qu'un participant passe d'une organisation à une autre, voire d'un pays à un autre. Dans ces circonstances, il peut être en mesure de poursuivre son Prix si le programme est offert dans le pays en question. Dans certains cas, un exploitant du Prix national peut ne pas avoir de centre du Prix auquel un participant peut être transféré.

Que le participant entreprenne ou transfère son Prix auprès d'un exploitant du Prix national ou d'un centre du Prix indépendant, il y a un processus précis à suivre pour son transfert.

Si cette situation se produit, vous devez, en tant que chef de groupe, communiquer avec votre bureau divisionnaire et fournir les informations suivantes :

- Nom du participant
- Centre actuel du Prix
- Futur centre du Prix (pays si applicable)

- Nom du nouveau chef de groupe

10.5 Travail avec des jeunes ayant un handicap ou des besoins particuliers

Il arrive qu'un participant ait des besoins qui nécessitent un accompagnement particulier. Dans ce cas, le chef de groupe peut adapter le programme à sa situation. La philosophie et le cadre adaptatif du Prix permettent à tous les jeunes de satisfaire aux exigences du programme, peu importe leur réalité.

On recommande au chef de groupe de s'enquérir auprès de son bureau divisionnaire des pratiques exemplaires pour la gestion du programme pour les jeunes ayant un handicap ou des besoins particuliers; rappelons que le Prix est ouvert à tous les jeunes, peu importe leur réalité.

10.6 Procédure de plainte

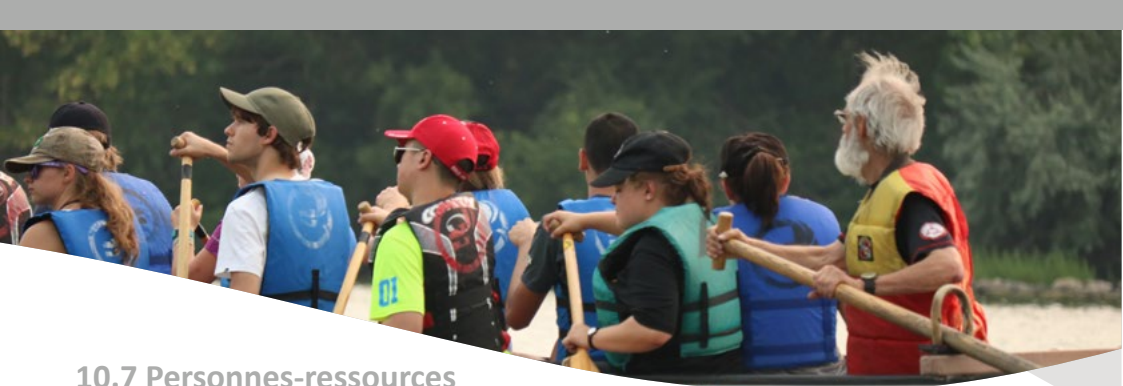
Le Prix reconnaît qu'il pourrait arriver qu'une personne veuille porter plainte concernant la gestion des activités, l'administration des



services ou le comportement d'un membre du personnel ou d'un bénévole.

En premier lieu, le plaignant et le centre du Prix ou le bureau divisionnaire doivent essayer de résoudre le problème de manière informelle. Si ce n'est pas possible, la procédure suivante est alors appliquée :

1. Le bureau national confiera la plainte à un membre du personnel approprié.
2. Le membre du personnel désigné accusera réception de la plainte et la confirmera auprès du plaignant dans les cinq jours ouvrables.
3. Le bureau national s'efforcera de résoudre la plainte dans un délai d'un mois.
4. Tout résultat sera communiqué par écrit afin que tous soient correctement informés et que toute révision ou action corrective soit effectuée.



10.7 Personnes-ressources

Adressez-vous à un spécialiste du Prix :

Vous avez des questions sur le Prix auxquelles vous ne trouvez pas de réponse sur notre site Web ? Contactez nos spécialistes du Prix, qui sont des membres du personnel, des anciens élèves et des chefs de tout le Canada et qui sont là pour répondre à toutes vos questions.

Les spécialistes du Prix sont disponibles du lundi au vendredi.

Vous pouvez nous joindre de plusieurs façons...

Téléphone : (437) 747- 0449

Courriel : support@dukeofed.org

Coordonnées générales :

215, rue Niagara
Suite 100
Toronto, ON M6J 2L2

Téléphone : (437) 747-0449

Courriel : info@dukeofed.org

Numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance :

12391 6751 RR0002



Le guide du Prix international du Duc d'Édimbourg à l'intention des chefs de groupe - 7^e Édition, 2019

© La Fondation du Prix international du Duc d'Édimbourg, 2019

Toutes les références mentionnés dans ce guide peuvent être obtenu auprès de votre entité nationale du Prix ou si elle n'existe pas:

Le Prix international du Duc d'Édimbourg -Canada

215, rue Niagara, bureau 100
Toronto (Ontario) M6J 1L2

info@dukeofed.org
www.lpde.org

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 12391 6751 RR0002